

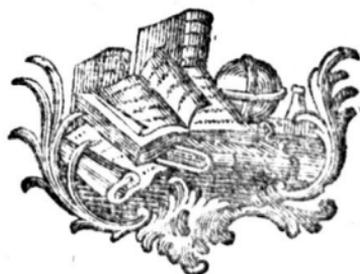
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE 1793.

*Neque te ut miretur turba, labores
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.

FOR THE YEAR

ENDING

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1. Octobre 1793.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Vie de madame Louise de France, Religieuse Carmelite, dédiée à madame Elisabeth, sœur du roi Louis XVI. Par M. l'abbé Proyart.

Gloria Filia Regis ab intus. Pf. 44, f. 15.

A Bruxelles, chez Le Charlier; à Maestricht, chez Lekens; à Liege, chez Lemarié. 1793.

1 vol. in-12. de 488 pag.

Nous avons déjà une *Vie* de cette princesse, publiée d'abord après sa mort*. Mais cet ouvrage fait à la hâte & dans le premier moment d'intérêt, n'est qu'un recueil de quelques traits épars que le public chrétien a favorablement reçu comme un moyen d'édif.

* 15 Mai
1789, p.
101.

Vie du Dauphin duc de Bourgogne... du Dauphin pere de Louis XVI... de Stanislas, roi de Pologne &c.

cation, sans cesser de desirer un ouvrage plus lié, plus suivi, d'un résultat plus ferme & plus imposant. Cette tâche vient d'être remplie par un homme très versé dans ce genre, & dont nous avons déjà plusieurs histoires d'hommes illustres écrites avec autant de vérité que d'élégance & de jugement (a). L'on s'apperçoit dès le debut, de l'attention qu'il a de lier son sujet aux grands interêts de la Religion, de la justice & de l'ordre public, d'en marquer les rapports avec les événemens actuels, & de fondre, pour ainsi dire, une histoire particuliere dans celle du tems. „ Parmi „ les contradictions en tous genres dont nous „ rend témoin la scene du jour, il en est une „ bien prononcée sans doute. C'est au moment où l'on proclame avec emphase les „ droits de l'homme par tout l'empire françois, que l'on voit l'état religieux perdre, „ dans l'empire, jusqu'au droit à son existence. C'est du même conseil que sortent & „ les loix qui promettent liberté à tous & la „ loi qui la ravit à plusieurs; loi qui frappe „ de stérilité la terre des Saints, le séjour de „ l'innocence & des vertus; séjour de paix & „ de délices si pures pour certaines ames, „ qu'elles sacrifient, sans regret, au bonheur

(a) Un tel écrivain pour être lu, n'a pas besoin d'être de plusieurs académies : aussi ai-je cru d'honorer en effaçant ce titre. Et quelles sont les plusieurs académies dont puisse ou veuille être un homme qui écrit la *Vie de madame Louise*? — 15. Octob. 1792, p. 272. — Dern. Journ., p. 85.

39 de se le procurer , les jouissances de la for-
 39 tune , les promesses & toute la gloire du
 39 monde. Nous ne parlons ici que des Reli-
 39 gieuses , parce que tout a été dit , & fort
 39 bien dit , dans la cause des Religieux. Par
 39 quel crime commis contre l'état , nos Reli-
 39 gieuses auroient elles pu provoquer l'arrêt
 39 qui les proscriit ? Aucun mandat de nos pro-
 39 vinces ne le sollicitoit , nous le savons. Quels
 39 ont donc été leurs accusateurs ? La loi leur
 39 donnoit le droit de les connoître. Mais ,
 39 comment la loi , en contradiction avec elle-
 39 même , a-t elle pu les condamner sans que
 39 personne les accusât ; ou , comment ont-
 39 elles pu être condamnées par des juges ac-
 39 cusateurs ? Si c'est un crime de lever con-
 39 tinuellement les mains au Ciel , pour en
 39 attirer les bénédictions sur l'empire & sur
 39 ceux qui le gouvernent , il faut l'avouer ,
 39 c'est le crime des Religieuses. Si c'en est un
 39 de réunir à la pratique des préceptes divins
 39 celle des conseils évangéliques , les Religieu-
 39 ses en sont aussi coupables. Si c'est un cri-
 39 me enfin aux yeux de l'état , de mener une
 39 vie pauvre & frugale , une vie laborieuse &
 39 partagée entre les devoirs que l'humanité
 39 impose & ceux que prescrit la Religion , que
 39 l'état punisse les Religieuses , car ce crime
 39 est encore le leur. — Mais , s'il est de
 39 principe , & généralement avoué , que le
 39 but essenciel de tout sage gouvernement
 39 c'est le bonheur public , n'est-il pas d'une
 39 égale évidence que ce bonheur public n'est
 39 plus qu'une chimere , dès que celui des par-

32 ticuliers n'en découle pas, comme résultat
32 ordinaire? Et ne devons-nous pas conclure
32 que l'état le plus sagement organisé est celui
32 dont le législateur a le mieux saisi les moyens
32 d'applanir pour tous les routes du bonheur,
32 sans les obstruer pour aucun; embrassant
32 ainsi, dans son respect pour les droits sacrés
32 de l'homme, le vaste champ de ses incli-
32 nations, diversifiées à l'infini dans l'immen-
32 sité de la nature? Mais, proscrire en France
32 un genre de vie honnête, auquel habituel-
32 lement plusieurs Françoises aspirent; mais,
32 fermer indistinctement pour toutes l'entrée
32 du cloître, c'est évidemment fermer à plu-
32 sieurs la porte du bonheur, qui est placé
32 pour elles dans l'éloignement des agitations
32 du monde, & qu'elles ne sauroient trou-
32 ver ailleurs. Il suffira, pour nous rendre la
32 chose sensible, de jeter un coup d'œil sur
32 nos communautés de Religieuses. De trente
32 sujets, dont on peut les supposer formées,
32 dix, qui se trouvoient sans proches parens
32 & comme étrangères dans leur patrie, s'esti-
32 moient heureuses d'avoir pu entrer, par
32 adoption, dans une famille dont les mœurs
32 douces & pures convenoient à leurs incli-
32 nations. Un égal nombre, disgraciées de la
32 nature, avoient apporté un cœur reconnois-
32 sant au sein d'une société de sages, où cette
32 disgrâce est comptée pour rien, quand elle
32 est rachetée par des vertus; & les autres,
32 enfin, condamnées à l'indigence dans le
32 naufrage de la fortune, benissoient avec
32 transport la religieuse prévoyance de nos

» pères , qui leur avoit ménagé la ressource
 » d'une terre hospitaliere , où de foibles moyens
 » réunis & de petits biens mis en commun
 » font éclore l'aifance générale , fous l'empire
 » de la charité. Voulez-vous actuellement
 » difperfer ces trente fujets & les tenir ifolés
 » dans la grande fociété ? vous violentez leurs
 » inclinations , vous attendez à leur bonheur ,
 » vous dévouez leur existence à des maux in-
 » calculables. Mais les maux qui pefent fur
 » les particuliers , ne font-ils pas auffi les maux
 » du corps politique , dont ces particuliers font
 » membres ? Non , certes , nos Religieufes ne
 » furent jamais un fardeau pour l'état ; &
 » nous ne ferons qu'énoncer une vérité fenfi-
 » ble & sentie jufqu'à nos jours , en difant
 » que , s'ils n'exiftoient pas ces établifsemens
 » respectables ; fi nos fages ancêtres n'en euf-
 » sent pas fait les fraix , la nation s'immorta-
 » liferoit en les créant aujourd'hui ; en femant
 » fur la furface d'un vaste empire , des ressour-
 » ces pour l'indigence , des ports pour la dif-
 » grace , d'utiles cenfeurs de la licence publi-
 » que , des temples de l'humanité , des sanc-
 » tuaires privilégiés des plus pures vertus. Et ,
 » tous ces bienfaits verfés fur l'état , que cou-
 » tent-ils à l'état ? L'impiété même , qui fe
 » nourrit de calomnies , n'oferoit le calculer.
 » Poffédant peu , nos Religieufes en France
 » ont toujours fu fe contenter de peu ; &
 » riches de leur fobriété , jointe à un travail
 » que le Ciel bénit , elles nous étonnent par
 » leurs largeffes , par une abondance de fe-
 » cours & une forte de pain miraculeux dont

„ elles ne laissent jamais manquer le pauvre
 „ & la veuve. „

De graves erreurs de la philosophie moderne
 sont ici combattues par le fait mieux que
 par de longs raisonnemens. On a tant de
 fois réfuté le dangereux sophisme de Rouf-
 seau qui tend à priver la jeunesse de l'in-
 struction religieuse, & du seul bienfait per-
 manent qu'elle puisse recevoir dans ses pre-
 mières années *; ici l'erreur du philosophe est

» Catéch.
 Phil. n.
 93, 246,
 382, 383.

„ confondue par l'exemple d'un enfant royal.
 „ Avec de si heureuses inclinations, le cœur
 „ de la jeune princesse s'ouvrit de bonne
 „ heure à la piété. Dès sa plus tendre en-
 „ fance, elle se montra capable de recevoir
 „ les leçons de la Religion, & sa raison pré-
 „ cocce les sollicitoit quelquefois par des ques-
 „ tions qui étonnoient. Elle n'avoit pas en-
 „ core quatre ans, lorsqu'un jour elle dit à
 „ sa gouvernante: *Vous savez bien, mimie,*
 „ *que j'aime Dieu, & que tous les jours*
 „ *je lui donne mon cœur; mais dites-moi*
 „ *donc, est-ce que Dieu, à son tour, ne me*
 „ *donnera jamais rien?* Le moment étoit
 „ venu de donner une grande leçon, la sage
 „ maîtresse n'y manqua pas: *Eh quoi, ma-*
 „ *dame,* répondit-elle à son élève, *est-ce*
 „ *que vous ne savez pas encore que tout*
 „ *ce que vous avez & tout ce que vous pou-*
 „ *vez jamais avoir vient de Dieu? N'est-*
 „ *ce pas Dieu qui vous a mise au monde*
 „ *& qui vous y conserve? Si vous êtes*
 „ *née la fille d'un roi, au lieu d'être celle*
 „ *d'un pauvre paysan, n'est-ce pas à Dieu*

33 que vous devez cette faveur ? Si nous
33 vous instruisons, si nous vous soignons,
33 c'est parce que Dieu veut que nous fas-
33 sions cela pour vous. La nourriture que
33 vous prenez tous les jours, c'est Dieu
33 qui vous l'envoie : les hommes ne sont
33 pas capables de faire du bled, des fruits
33 & tout ce qui vous nourrit. Il en est de
33 même de vos vêtemens, c'est Dieu qui
33 vous les donne. Le linge que vous por-
33 tez, est fait d'une plante que Dieu fait
33 croître pour vous dans les campagnes,
33 & qu'on appelle le lin. Les belles étoffes
33 qu'on vous envoie de Versailles, pour
33 vous faire des habits, c'est Dieu qui les
33 a fait filer pour vous par un insecte qu'on
33 nomme le ver-à-soie. En un mot, ma-
33 dame, tout ce que vous êtes & tout ce
33 que vous avez, c'est de Dieu que vous
33 le tenez. Vous lui devez l'air que vous
33 respirez & la lumière qui vous éclaire ;
33 la terre qui vous porte & le ciel qui vous
33 couvre. Ce cœur même, que vous lui of-
33 frez tous les jours, c'est un cœur qu'il
33 vous a donné, & qu'il ne vous a donné
33 que pour le lui offrir. Mais, tout ce que
33 Dieu vous a déjà donné, sans parler
33 de ce qu'il doit vous donner encore sur
33 la terre, tout cela n'est rien en compa-
33 raison de ce qu'il vous réserve, & qu'il
33 vous donnera certainement dans le Ciel,
33 si vous l'aimez toujours. Croirez-vous en-
33 core, après cela, madame, que Dieu ne
33 vous donne rien pour le cœur que vous

„ lui offrez tous les jours ? — Cette
 „ leçon, une de celles que le philosophe de
 „ Geneve voudroit qu'on réservât pour des
 „ jeunes gens de quinze ans, fut entendue
 „ d'un enfant qui n'en avoit que quatre ; fit
 „ sur lui une impression durable, fixa son at-
 „ tention sur les bienfaits du Créateur, si bien
 „ que depuis ce tems là, la jeune princesse,
 „ appliquant elle-même le principe suivant
 „ les occasions, disoit à sa maîtresse : *Il faut*
 „ *encore remercier Dieu de ceci ; c'est en-*
 „ *core Dieu qui nous a donné cela.* Un
 „ jour que le tonnerre grondoit assez fort ;
 „ *Est-ce que Dieu, dit-elle, a fait aussi*
 „ *ce tonnerre qui me fait tant de peur ?*
 „ *Oui, madame, lui répondit sa gouver-*
 „ *nante, Dieu tonne au-dessus de la tête*
 „ *des pécheurs par bonté pour eux, & pour*
 „ *les avertir de revenir à lui, s'ils ne veu-*
 „ *lent pas être écrasés par ses foudres. Plus*
 „ *on a la conscience en mauvais état, plus*
 „ *on doit avoir peur du tonnerre ; mais,*
 „ *quand on aime Dieu de tout son cœur,*
 „ *on ne doit pas le craindre, parce que*
 „ *Dieu ne fait pas de mal à ses amis.*
 „ Comme, dans la fuite, la jeune prin-
 „ cesse attribuoit à sa mauvaise conscience la
 „ peur qu'elle avoit encore du tonnerre, il
 „ fallut, pour soulager ses scrupules, lui faire
 „ la distinction de deux sortes de peurs cau-
 „ sées par le tonnerre, l'une involontaire,
 „ suite naturelle de la délicatesse de nos or-
 „ ganes ; l'autre réfléchie & fondée sur le
 „ mauvais état de la conscience, joint à la

35 possibilité d'être frappé de la foudre dans
 35 cet état. (a) — On ne remarqua ja-
 35 mais dans la princesse le dégoût que l'en-
 35 fance annonce souvent pour les exercices
 35 de religion. Elle aimoit à assister aux offices

(a) Ce qui est dit ici de la frayeur qu'inspire le tonnerre, n'est ni prévention ni foiblesse d'organes : ce n'est ni par son bruit, ni par ses éclairs, ni par ses effets, que ce météore frappe l'homme d'une crainte impérieuse & involontaire. Les anciens en sont convenus, & la preuve en est dans la nature, mais l'explication n'y est pas. Comme je me suis étendu ailleurs là-dessus *, je ne me répéterai point ; j'ajouterai seulement cette anecdote. Etant à Maestricht au commencement de cette année, durant l'horrible bombardement qui pendant 7 jours envoya 6 à 7000 bombes dans cette ville, qui n'est pas fort grande, je ne pus m'empêcher de dire à mes amis :
 35 Comment peut-on craindre le tonnerre ? Dans cent
 35 ans la foudre ne tombe peut-être pas une fois sur
 35 la ville ; & quand elle tombe, elle ne frappe
 35 qu'un endroit, & ses effets dans cet endroit même
 35 sont encore douteux ; ils se réduisent souvent à
 35 l'enlèvement de quelques ardoises. Voilà mille
 35 bombes qui tombent par jour, & cela d'une ma-
 35 nière sûre & infaillible ; chaque bombe fracasse
 35 ce qu'elle touche ; aucun être vivant ni autre ne
 35 peut lui échapper (car il n'y a pas ici de cave à
 35 l'épreuve des bombes). Le bruit de leur explosion
 35 ébranle nos édifices jusqu'aux fondemens. Nous
 35 voyons à nos côtés les flammes des maisons
 35 qu'elles ont embrasées. Et cependant nous som-
 35 mes en général assez tranquilles ; nous mangeons
 35 & dormons à l'ordinaire dans nos chambres, même
 35 dans celles qui sont immédiatement sous le toit :
 35 tandis que tout le monde est plus ou moins ému au

* Differt.
 sur les trem-
 blemens de
 terre, les
 orages &c,
 qui est à la
 fin des *Obs.*
Philos. sur
 les *syltèmes*,
 n. 10.

„ de l'Eglise, & ne se plaignoit jamais de leur
 „ longueur. Elle faisoit ses prieres avec tout
 „ le recueillement & le respect qu'on pou-
 „ voit attendre de son âge. Un jour qu'elle
 „ prioit seule dans son oratoire, elle dit à
 „ une femme-de-chambre qui restoit assise :
 „ *Mettez-vous donc aussi à genoux pour*
 „ *prier avec moi ; alors notre Seigneur se*
 „ *trouvera au milieu de nous.* „

Je ne suivrai pas l'historien dans le détail
 des traits édifiants de la vertueuse princesse,
 il en est de vraiment héroïques & qui portent
 l'empreinte de cette magnificence de sainteté,
 comme parle l'Ecriture, que l'auteur de toutes
 les merveilles fait éclater sur-tout dans les per-
 sonnes d'un rang élevé, où l'esprit du Chris-
 tianisme déploie une force toute particulière
 dans ses victoires contre les obstacles qui le
 combattent. Je m'arrêterai à une vertu, qui
 d'abord semble être d'une foible considéra-
 tion, & qui néanmoins, nécessaire à tous les
 hommes, est d'une toute autre importance en-
 core dans la vie religieuse. C'est l'amour de l'oc-

Magnifi-
 cus in
 sanctita-
 te, fa-
 ciens mi-
 rabilia.
Exod. 15.

Fugere fera
 & mortalia
 corda per
 gentes hu-
 milis stravit
 pavor.
I. Georg.
 330.

Psal. 76 &
 103.

„ bruit du tonnerre; lors même qu'il gronde encore
 „ de loin, il remue déjà les ressorts de la crainte,
 „ confonne le cœur humain, comme dit un poète
 „ philosophe, & frappe d'effroi jusqu'aux bêtes du
 „ désert. D'où vient une impression si différente &
 „ si formellement en raison inverse du danger qui
 „ la produit, ? Vainement nous cherchâmes à
 „ éclaircir cette question par quelque raison philoso-
 „ phique; il n'y a que *vox tonitru tui* qui puisse la
 résoudre.

eupation & du travail, cette espece d'impossibilité de rester un moment sans rien faire de raisonnable & d'utile, cette activité inépuisable qui oublie tout ce qui est fait pour aller au devant de ce qui est à faire; vertu qui seule peut assurer les bonnes mœurs, contenir l'imagination, calmer les mouvemens d'un cœur vif & inquiet, sans laquelle un Religieux, une Religieuse sont toujours au bord de quelque précipice *; vertu que madame Louise possédoit à un degre supérieurement remarquable. „ S'il arrivoit qu'après avoir satisfait „ aux devoirs que lui imposoit son état ou „ que lui prescrivoit sa charité, la laborieuse „ Princesse pût disposer encore du moindre „ petit instant, on la voyoit aussi-tôt, l'éguille „ à la main, travaillant pour la maison ou „ pour les besoins des pauvres: ou bien elle „ aidoit quelqu'une de ses sœurs dans son em- „ ploi. On eût dit qu'elle n'étoit entrée dans „ le monastere que pour y être la servante „ de toutes. Prieure & maîtresse des novices, „ souvent elle ne punissoit la négligence qu'en „ la suppléant. Une Religieuse, une sœur du „ voile blanc qui trouvoit son travail fait, „ sa cellule arrangée, en concluoit qu'elle „ devoit en remercier madame Louise. Il fal- „ loit qu'elle fût malade pour cesser de tra- „ vailler; car elle le faisoit encore lorsqu'elle „ n'étoit qu'incommodée, assurant que le „ travail devenoit pour elle un soulagement. „ Le travail la suivoit jusqu'au Parloir, où elle „ profitoit de l'avantage de n'être pas vue du „ dehors pour s'occuper, en entretenant les

*Qua quidem
retrò sunt
obliviscens,
ad ea verb
que sunt
priora, ex-
tendens
se ipsam.*
Phil. 3.

* Réf sur
cet objet,
18 Sept 1792,
p. 16, 17.

* C'est
l'auteur
qui parle.

„ personnes qui avoient à lui parler. J'eus un
 „ jour l'occasion d'être moi-même témoin* de
 „ cette exactitude de la princesse à économi-
 „ ser son tems. Comme elle faisoit un cer-
 „ tain bruit, que je devois entendre : *Vous*
 „ *ne savez pas*, me dit-elle, *ce que je tri-*
 „ *pote ?* Elle me fit connoître ce qu'elle
 „ faisoit, & elle ajouta : *Si je ne mets pas*
 „ *à profit tous mes momens, la besogne*
 „ *me gagne, & je ne puis plus me re-*
 „ *trouver.* Travailler, & travailler sans cesse
 „ étoit devenu pour elle un vrai besoin :
 „ *A peine ai-je fait une chose*, disoit-elle à
 „ une personne de confiance, *que je sens*
 „ *que Dieu m'en demande une autre, &*
 „ *puis encore une autre après ;* ensorte que
 „ je ne pourrois rester un seul instant dans
 „ l'inaction, sans une résistance positive
 „ à la voix de ma conscience, qui me crie
 „ continuellement d'employer le tems à
 „ gagner l'éternité. A l'occasion de certains
 „ jours de récréation que la Regle accorde
 „ tous les ans aux Carmelites, elle écrivoit
 „ à une Religieuse du dehors : *Vous croyez*
 „ *que je m'en suis bien donné pendant*
 „ *nos licences ;* hé bien, *vous vous trom-*
 „ *pez : elles ont été partagées entre mes*
 „ *lettres, mes novices & mes comptes.*
 „ *Mais, lorsqu'on fait son devoir, on est*
 „ *toujours contente. Je voudrois seulement*
 „ *que les jours eussent plus de vingt quatre*
 „ *heures, ou que l'on me permît de dormir*
 „ *une heure de moins.* On lui représen-
 „ toit un jour qu'elle s'excédoit par trop d'ar-

» deur & d'affiduité au travail : *Travailler*
 » & *prier*, répondit-elle, *voilà notre état :*
 » *tout le tems que je resterois les bras croi-*
 » *sés, je cesserois d'être Carmelite. —*
 » Lorsque la princesse étoit maîtresse des no-
 » vices, elle ne recommandoit rien tant à ses
 » élèves que l'application au travail, & la
 » constance à combattre les inclinations de la
 » nature, amie du repos. *Quand je me*
 » *sens fatiguée & tentée de rester dans l'i-*
 » *naction*, leur disoit-elle, *je regarde notre*
 » *cloître, où mon corps doit se reposer jus-*
 » *qu'au jugement dernier. Cette pensée me*
 » *rend le courage, & je ne songe plus à*
 » *écouter ni le chaud, ni le froid.* Parmi
 » plusieurs avis qu'elle avoit donnés par écrit
 » à une de ces jeunes personnes, je trouve
 » ceux-ci : „ Plus on aura ici de charité pour
 » vous, moins vous devez vous écouter vous-
 » même. Quand je suis entrée dans la mai-
 » son, si j'eusse voulu me croire, j'aurois
 » toujours été malade. Un office sonnoit, j'a-
 » vois la migraine ; le tems de l'oraïson ap-
 » prochoit, je me trouvois bien foible. Mais
 » je me faisois un peu de violence ; j'allois
 » à l'office & à l'oraïson. Je n'y étois pas plutôt,
 » que mon mal devenoit supportable, si bien
 » que quelquefois je l'oubliois. L'été, comme
 » nous nous levons plus matin, je me sentoïis
 » de grands maux de cœur, qui m'invitoient
 » fortement à me rendre au sommeil ; je me
 » donnois bien de garde d'en rien faire ; &
 » dès que j'avois pris l'air, j'étois guérie. »
 Ce que dit l'auteur p. 459, de la cause de

la mort de la pieuse princesse, est bien remarquable, ainsi que les réflexions qu'il fait p. 486, sur l'époque précise de cette mort & les événemens qui l'ont immédiatement suivie. On doit voir tout cela dans l'ouvrage même, où il n'y a rien qui ne soit très-propre à toucher & à instruire. Dans un tems sur-tout où les Religieux & les Religieuses ont besoin, pour ranimer leur ferveur & l'esprit de leur état, de grandes leçons & de grands exemples, il est peu de livres qui puissent mieux leur rendre cet important service. On y apprendra aussi à connoître de plus en plus la secte jansénienne, qui dévoilée aujourd'hui & noyée dans le philosophisme, jouissoit encore alors des artifices de son hypocrisie, & portoit ses ravages dans les plus saintes communautés. Elle fit 40 apostates dans la seule maison des Carmelites de S. Denis. On voit ici l'histoire du retour d'une de ces filles égarées, & avec quel empressement de charité elle fut reçue de madame Louise. » Cette
 » fille, Religieuse du voile blanc, étoit dans
 » l'âge de la décrépitude, & chargée d'infirmités. Mais ces dehors peu attrayans cachent une ame précieuse à Jesus-Christ ;
 » c'est tout ce que voyoit madame Louise. Dès
 » qu'elle apprend son arrivée au couvent, elle
 » vole à sa rencontre ; ne lui laisse pas le
 » tems de demander pardon, l'embrasse tendrement & l'arrose des larmes de sa joie.
 » Toute la communauté présente en versé également, non moins touchée de la charité de sa prieure, que de l'heureux retour
 » de celle qui en est l'objet. Dans l'effusion
 du

„ du sentiment qui la transporte , la pieuse
 „ princesse, en ce jour de fête , semble dire
 „ à tout le monde , comme la femme de l'E-
 „ vangile : *Félicitez-moi sur mon bonheur.*
 „ Quelle bonne nouvelle j'ai à vous appren-
 „ dre , écrivoit-elle à l'évêque de Clermont :
 „ une de nos apostates depuis trente ans est
 „ arrivée hier. . . . Priez Dieu pour elle ; fai-
 „ tes prier toutes nos sœurs , & remerciez
 „ le Seigneur de la grace qu'il me fait ,
 „ de recevoir cette brebis égarée dans no-
 „ tre troupeau , pendant que je le conduis ,
 „ toute indigne que j'en suis. Elle fait la qua-
 „ rantième ; mais , si les autres veulent reve-
 „ nir , nous trouverons bien encore de la place
 „ pour elles. Elle écrivoit , dans le même tems ,
 „ à peu-près la même chose à un visiteur de
 „ l'ordre : & , au supérieur de la maison :
 „ Notre vieille fille de quatre-vingt onze
 „ ans est arrivée hier. Elle a dit , en pré-
 „ sence de toute la communauté qui fondoit
 „ en larmes , qu'elle étoit catholique , aposto-
 „ lique & romaine. Joignez vos prières aux
 „ nôtres , pour que nous sauvions cette
 „ pauvre ame. . . . Elle nous disoit , l'au-
 „ tre jour , qu'avec le jansénisme tous les
 „ maux étoient entrés dans la maison. . . .
 „ Comment est-il possible , lui disois-je ,
 „ qu'on vous ait persuadé à ce point ? Est-ce
 „ que vous n'entendiez pas parler pour la
 „ bonne doctrine ? *Non , ma mere , m'a-t-*
 „ elle dit , *tout ce qui nous parloit , & tout*
 „ *ce qui nous entouroit étoit janséniste , &*
 „ *l'on nous disoit que , de quitter notre*
 Tome III. M

„ maison pour aller en Hollande, c'étoit
 „ se sacrifier pour la vérité. „

*La nouvelle Eglise de France, contemplée
 au jour de sa naissance, & convaincue
 de n'être pas l'épouse de Jesus-Christ.
 Par un curé catholique romain & vrai
 patriote. L'année deuxieme de la persé-
 cution 1791. A Bruxelles, chez Le Charlier.
 In-8vo de 40 pag. Prix 1 escal.*

QUOIQUE cette petite brochure semble ne
 pouvoir contenir que ce que nous avons
 vu dans une multitude d'autres écrits re-
 latifs au même sujet, on la lit avec plaisir &
 intérêt. Les choses y sont dites d'une manière
 faillante & neuve qui fait excellemment sortir
 des vérités dont on est d'ailleurs persuadé.
 L'auteur est d'autant plus digne d'éloges, que
 ses assertions, antérieures à la plupart des Brefs
 du souverain Pontife & des mandemens des
 évêques relativement au serment civique, sont
 néanmoins exactement conformes au dernier
 résultat de ces pièces décisives. Pour donner
 une idée de sa manière, nous transcrivons ce
 passage qui présente le thème qu'il s'agit de
 commenter, ou le problème à résoudre. „ Mais
 „ quelle voix de tonnerre vient frapper mes
 „ oreilles & m'imposer silence!... Le prési-
 „ dent Mirabeau me rappelle à l'ordre : il
 „ prétend que de regarder l'église naissante
 „ comme différente de l'ancienne Catholique,

„ c'est outrager l'assemblée ; il lui demande
 „ s'il a tort de me blâmer , & elle lui ap-
 „ plaudit. Un décret contre moi ! Certainé-
 „ ment celui-ci est spirituel & non civil, puis-
 „ qu'il décide sur la catholicité. Pourquoi donc
 „ m'inquiéter sur mon opinion religieuse ? Se-
 „ roit-ce que j'aurois troublé l'ordre public
 „ établi par la loi (*Art. 10 des droits de*
 „ *l'homme*) ? Mais un Juif , un Turc , un
 „ païen , qui se dirait d'une autre religion
 „ que l'assemblée , troubleroit-il cet ordre ?
 „ Nous , anciens Catholiques , quoique zélés
 „ patriotes , ferons-nous les seuls qui ne joui-
 „ ront pas de la nouvelle liberté ? — Ce-
 „ pendant tous les décrets possibles m'empê-
 „ cheroient-ils d'annoncer que le soleil est
 „ levé à midi ? Je vois une église naissante ;
 „ & si , étant encore en partie dans le sein
 „ de sa mere , elle ordonne déjà de la dire
 „ l'ancienne , ne faudra-t-il pas dans quel-
 „ ques jours la croire plus âgée que le mon-
 „ de ? Saisissons-la donc à son premier inf-
 „ tant ; commençons par lui prouver qu'elle
 „ naît , & ensuite nous contemplerons ses
 „ traits. „

L'apostrophe suivante , adressée à la nou-
 velle église , est d'une force de raison à la-
 quelle rien ne résiste ; aucun genre de sophis-
 me ne peut obscurcir l'éclat des vérités qu'elle
 présente. „ Venez , église d'aujourd'hui , venez
 „ contempler votre nouvelle gloire , & celle
 „ de vos évêques de demain. Jusqu'à vous ,
 „ le corps des premiers pasteurs avoit été le
 „ tribunal infaillible , pour prononcer sur les

questions de foi : la régénération investit
de cette autorité une assemblée laïque, &
vos évêques ne l'auront pas. Déjà vos doc-
teurs ont prêché hautement dans nos tem-
ples, que l'infailibilité appartient aux peuples,
sans doute, en vertu des fameux droits de l'homme ; & par conséquent à leurs représentans. Vous aurez cependant un enseignement subalterne : mais vous le tiendrez de celle qui nous l'a ôté, en nous défendant d'obéir à J. C. ; & elle pourra vous reprendre bien mieux ce que vous aurez reçu d'elle. Elle le limitera à son gré : déjà son instruction dogmatique déclare à vos prêtres fermentés qu'ils ne parleront qu'au nom de la loi, & non pas au nom de J. C. & de l'Eglise. Ils puiseront leurs instructions dans la constitution & la loi, & non dans l'Evangile, les Apôtres, les Prophetes & les Peres. Vous aurez même un catéchisme national ; depuis long-tems il est annoncé. C'est ainsi que l'assemblée s'est mise en possession de la souveraineté de l'enseignement religieux, des décisions sur les dogmes, des anathèmes contre ce qu'elle appelle nos erreurs. Eglise naissante ! troublez-vous dans cette possession la puissance qui vous a engendrée, & qui est votre idole ? Prenez-y garde : un seul de ses décrets suffit pour déposer tous vos pasteurs ! Elle l'a fait une fois pour nous, qui n'appartenions qu'à J. C. & à son Eglise : pourquoi ne le pourroit-elle pas faire tous les jours pour vous, qui n'appartiendrez qu'à

„ elle seule ? O excès d'avilissement & d'es-
 „ clavage ! seroit-ce l'épouse de J. C. qui se-
 „ roit livrée à tant d'opprobres & à des ca-
 „ prices aussi insensés ? „

Un ouvrage plus ample, & qui a le même but en général, est *Le Schisme déclaré, ou Lettres d'un curé de Cambrai à ses anciens paroissiens, sur les malheurs actuels de la Religion*. A Mons, chez Monjot; à Bruxelles, chez Le Charlier. 1793. 1 vol. in-8vo. de 105 pag. Ecrit avec moins de vivacité que le précédent, cet ouvrage a plus de développement & présente une instruction très-bien détaillée. Les matières y sont discutées avec autant d'ordre que de solidité, & les conclusions constamment amenées par des raisons péremptoires.

Le même sujet est traité dans une étendue proportionnelle à son importance, dans une lumineuse *Instruction pastorale* de Mgr. l'évêque de Langres. Cologne, 1792. In-4to. de 176 pages. Tous les prétextes & sophismes des avocats de la nouvelle église y sont dévoilés & confondus; les preuves établies avec autant d'érudition que de force de logique; les textes & autorités cités avec la plus grande attention. Cet ouvrage où les intrus & les jureurs trouvent leur anathème, & les confesseurs de la foi leur consolation, se vend au profit & pour le soulagement des ecclésiastiques émigrés ou déportés, à Bruxelles, chez Le Charlier; à Liege, chez Lemarié &c. Prix 2 liv. 10 sous.

Une fleur sur le tombeau de Louis XVI, ou Tableau véridique de son regne, de sa vie privée, & de sa mort édifiante; où se trouvent beaucoup d'anecdotes, de portraits caractéristiques des principaux personnages qui ont figuré dans la révolution, & qui en dévoile les causes politiques. Par un ami de la justice & de l'humanité. Troisième édition, revue & corrigée.

Où le peuple commande, on n'agit qu'en tumulte. *Corn.*
 A Liege, chez Lemarié; à Bruxelles, chez Le Charlier, & se trouve à Maestricht, chez Cavelier, libraire sur la place. 1793. vol. in-8vo. de 104 pag.

CE titre pris dans de très-beaux vers de Virgile (a), rend parfaitement l'intérêt vif & tendre que prennent tous les amis de l'humanité & de la Religion au sort du vertueux Louis XVI. Ecrit d'un style naturel & qui n'a rien d'exalté, cet ouvrage présente le tableau historique du regne de l'infortuné monarque, d'une manière sage & sans prévention. La plupart des personnages qui y tiennent une place, sont bien jugés, quelques-uns un peu trop favorablement. Maurepas mérite une censure plus vigoureuse*. Turgot y est peint, pour ainsi dire, par antiphrase; car il est un

* Voyez
 PONT-
 CHAR-
 TRAIN
 dans le
 Dict. Hist.

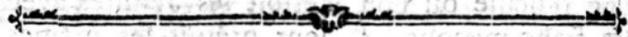
(a) *Manibus date lilia plenis:
 Purpureos spargam flores, animamque nepotis
 His saltem accumulém donis, & fungar inani
 Munere.* Æneid. VI. 884.

des fondateurs du fansculotisme *. — Il y * TUR-
 avoit dans la première édition une proposi-
 tion ridicule où l'on mettoit les Jésuites avec GOT *ibid.*
 les franc-maçons, & leur prêtoit les mêmes (sous
 principes, les mêmes vues & les mêmes œu-
 vres. L'auteur revenu de cette étrange bévue, presse) &
 qui est un reste de la charlatanerie parlemen-
 taire, a eu le droit sens de retrancher & de dans le
 condamner cordialement cette disparate qui Journ. du
 rappelle le *jungentur jam gryphes equis.* 15 Mai
 1792, p.
 151.

Il y a à la tête de l'ouvrage une estampe ingénieuse & pittoresque qui représente le tombeau de Louis sur lequel un génie dépose une couronne de fleurs. La Religion appuyée sur le mausolée, s'abandonne à sa douleur. La balance de la justice est à ses pieds. Le jeune roi se tient debout dans l'attitude de l'affliction & de l'incertitude devant le triste dépôt des dépouilles de son pere; un guerrier fort d'un nuage de fumée & lui présente un glaive, en lui montrant les objets qu'il a à venger.

On trouve chez les mêmes libraires, le *Procès de Louis XVI**, ou *Recueil contenant * Voyez*
 les décrets qui y sont relatifs, son interroga- le Journ.
 toire à la barre, le mémoire justificatif de du 15
 M. Deseze, les cinq appels nominaux qui Janv.
 eurent lieu pour le jugement, les noms des 1793, p.
 membres qui ont voté pour sa mort, la dé- 107.
 claration du roi interjettant appel à la na-
 tion, le discours que M. Deseze prononça
 à la barre immédiatement après, ainsi que
 les observations de Mrs. Tronchet & Lia-
 moignon-Malesherbes, & les vingt-quatre

heures d'angoisses qui ont précédé la mort de ce bon roi.



Gründlicher Beweis der Catholischer Religion &c. *Exposition de la foi, en forme de dialogue ; où les articles qui séparent les protestans des catholiques, sont fondcièrement discutés.* Par M. Pierre Knep- per, curé de Bauschleiden & définiteur du chapitre rural de Bastogne. A Cologne, de l'imprimerie de George Schmitz, & se trouve chez l'auteur. 1792. 1 vol. in-8vo. de 650 pag.

PEU de livres de controverse sont écrits avec plus de solidité, d'ordre & de méthode, & en même-tems avec plus de modération & d'é- gard pour nos freres errans, que celui que nous offre ici un savant & zélé pasteur de la province de Luxembourg. Il semble avoir été particulièrement rédigé en faveur d'un ami de l'auteur, engagé dans les nouvelles erreurs ; comme on l'apprend par deux lettres qui sont à la fin du livre, dont l'une est de cet ami & l'autre du charitable curé. Mais les catho- liques y trouveront aussi des fruits précieux à recueillir. Outre une connoissance bien déve- loppée de leur croyance, ils y prendront d'ex- cellens motifs de s'y attacher & de la professer avec constance. Le style de l'auteur sans être lâche & négligé, est simple & à portée des an- ciens Allemands ; le néotérisme introduit de- puis quelques années dans cette langue, & qui en fait une petite coquette bavardant avec suf-

naissance de nouveaux mots (a), n'ayant point pénétré encore parmi les bons habitans de la contrée qu'habite le respectable pasteur.

Puisse cet ouvrage servir à consolider la foi catholique, & à ranimer la piété dans une province qui en fut autrefois le séjour privilégié; où l'on voyoit jadis, avec le respect des mœurs, & la précieuse simplicité des caractères, tout ce que peut la Religion sur un peuple docile & bien instruit. Car il n'y avoit peut-être point de pays où l'enseignement fût mieux dirigé & mieux nourri, que dans celui-ci, sur-tout parmi les habitans des campagnes. Deux illustres missionnaires avoient pendant un siècle fécondé le zèle des pasteurs, par des travaux constans & du plus heureux succès. De petits livres, ex-

Voyez les articles SCOUVILLE & WILTZ dans le *Dict. Hist.*

(a) Quelle fatale destinée pour cette langue antique qui depuis 1500 ans se glorifioit d'une espèce d'immutabilité, digne des peuples francs & sensés dont elle étoit l'organe! Langue très-vivante, & mère de beaucoup d'autres, elle jouissoit des plus beaux avantages des langues mortes, repoussant toutes les atteintes du bel & mobile esprit qui ronge jusqu'aux mots & les squeletteux préceptes de grammaire. Mais hélas! Le souffle de la philosophie & d'une fausse littérature a flétri ses vieilles années. Depuis 20 ans elle a subi des métamorphoses qui la rendent méconnoissable à ses plus anciens amis: à peine lui reste-t-il quelque chose de ces antiques traits qui en faisoient l'interprète de la gravité & de la sagesse, & qui avoient réuni tant de générations & de peuples dans l'intelligence de ses sons permanens & uniformes. Aujourd'hui elle ne parle presque plus qu'aux élégans & aux petits êtres musqués de la philosophie: faut-il être surpris si par complaisance elle leur dit tant de sottises?

cellemment proportionnés à l'intelligence du peuple, avoient été répandus de tous côtés avec une profusion digne de la charité & de l'ardeur apostolique. Je me rappelle encore avec un plaisir mêlé de douleur, une multitude de simples payfans, qui à coup sûr auroient confondu par leurs incultes mais vigoureux raisonnemens tous les philosophes du jour. (a)

(a) Depuis long-tems je n'ai point visité les paisibles plages de cette bonne province, qui sur le bord de la France, & de l'abyme qui se creusoit depuis plus de deux siècles dans ce malheureux royaume, paroïssoit être dans un autre climat & à une énorme distance de ce foyer de corruption. Dieu veuille que cela soit encore ainsi !... Mais comment cela pourra-t-il durer si le peuple reste sans pasteurs ? si l'école théologique d'où sont sortis tant de savans & vertueux ecclésiastiques, reste abolie, comme elle l'est depuis plusieurs années ? si les Etats, empressés de repousser les nominations & l'influence de l'université de Louvain, se reposent tranquillement sur l'enseignement des écoles empiennes de Treves*.

* Une lettre que je viens de recevoir, promet de consolans changemens à cet égard.

Pontificale Romanum, Clementis VIII & Urbani VIII auctoritate recognitum, nunc denudè curâ Annibalis S. Clementis presb. card. Albani, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ camerarii, & Vaticanæ Basilicæ Archipresbyteri editum, pro faciliiori Pontificum & dictæ Basilicæ usu.
A Bruxelles, chez Le Charlier. 1793.
 1 vol in-8vo. avec fig. Prix 12 liv. broch.

CE livre qui tient dans la liturgie catholique une place si importante, n'existant plus dans le commerce, il étoit indispensable

de le réimprimer, sur-tout dans ces provinces, où l'esprit de la Religion subsiste encore, où le langage de l'Eglise, ses rites, ses cérémonies, & la sainte pompe de son culte sont chers au clergé & au peuple. On voit ici d'une manière particulièrement touchante, cette universalité de soins que porte la grande & vigilante mere des chrétiens, non-seulement sur toutes les parties de la hiérarchie, mais sur tout ce qui tient particulièrement au bonheur de ses enfans, à la prospérité & la paix des empires qu'elle a soumis à son autorité. On ne peut lire, par exemple, ce qui regarde le couronnement des rois, sans faire, sur-tout dans les circonstances, de profondes & lumineuses réflexions. On conçoit que chez les chrétiens la royauté est devenue une espece de théocratie, que les peuples ont vu dans leur chef le dépositaire de l'autorité divine, qu'ils l'ont aimé & respecté comme placé par lui-même sur le siege royal; l'on comprend qu'à l'époque de Constantin, un trône ensanglanté pendant trois siècles, & qui n'a porté que des empereurs de deux jours, a été tout-à-coup affermi, que la sécurité en a écarté les alarmes & les terreurs, & la Religion une tyrannie ombrageuse; en même tems que l'on déplore le dépérissement de ces persuasions raisonnables, saintes & rassurantes, qui n'ont été ébranlées qu'avec la reproduction des anciennes horreurs. De quels sentimens ne doit pas se pénétrer le prince, auquel les pontifes du Seigneur adressent ces avis, & le peuple qui les entend? *Dum hodiè per manus nostras, optime princeps, qui*

Christi Salvatoris nostri vice in hac re fungimur (quamvis indigni), sacram unctiōnem, & regni insignia sis suscepturus; bene est, ut te prius de onere, ad quod destinaris, moneamus. Regiam hodiè suscipis dignitatem, & regendi fideles populos tibi commissos curam sumis: præclarum sanè inter mortales locum, sed discriminis, laboris, atque anxietatis plenum. Verùm, si consideraveris, quòd omnis potestas a Domino Deo est, per quem reges regnant, & legum conditores justa decernunt; & tu quoque de grege tibi commisso ipsi Deo rationem es redditurus: Primùm, pietatem servabis; Dominum Deum tuum totà mente ac puro corde coles. Christianam Religionem ac fidem catholicam, quam ab incunabilis professus es, ad finem usque inviolatam retinebis, eamque contra omnes adversantes pro viribus defendes. Ecclesiarum prælatis, ac reliquis sacerdotibus condignam reverentiam exhibebis. Ecclesiasticam libertatem non conculcabis. Justitiam, sine quâ nulla societas diù consistere potest, erga omnes inconcussè administrabis, bonis præmia, noxiis debitas pœnas retribuendo. Viduas, pupillos, pauperes, ac debiles ab omni oppressione defendes. Omnibus te adeuntibus benignum, mansuetum, atque affabilem, pro regiâ tuâ dignitate te præbebis. Et ità te geres, ut non ad tuam, sed totius populi utilitatem regnare, præmiumque benefactorum tuorum, non in terris, sed in cœlo expectare videaris. Quod ipse præstare di-

gnetur, qui vivit & regnat Deus, in sæcula sæculorum. — En lui mettent le sceptre entre les mains. *Accipe virgam virtutis, ac veritatis, quã intelligas te obnoxium mulcere pios, terrere reprobos, errantes viam docere, lapsis manum porrigere, disperdere superbos, & relevare humiles; & aperiatur tibi ostium Jesus Christus Dominus noster, qui de semetipso ait: Ego sum ostium, per me si quis introierit, salvabitur; qui est clavis David, & sceptrum Domus Israël, qui aperit, & nemo claudit: claudit, & nemo aperit. Sitque tibi ductor, qui educit vincitum de domo carceris, sedentem in tenebris, & umbrã mortis; & in omnibus sequi merearis eum, de quo David propheta cecinit: Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi: virga directionis, virga regni tui; & imitando ipsum, diligas justitiam, & odio habeas iniquitatem, quia propterea unxit te Deus, Deus tuus, ad exemplum illius, quem ante sæcula unxerat oleo exultationis, præ participibus suis, Jesum Christum Dominum nostrum, qui cum eo vivit &c.* — Et cette priere qu'on adresse pour lui au Roi des rois. *Sis ei contra acies inimicorum lorica, in adversis galea, in prosperis sapientia, in protectione clypeus sempiternus. Et præsta, ut gentes illi teneant fidem, proceres sui habeant pacem, diligant charitatem, abstineant se a cupiditate, loquantur justitiam, custodiant veritatem, & ita populus iste sub ejus imperio pullulet, coalitus benedictione æterni.*

tatis, ut semper tripudiantes maneant in pace, ac victores.

L'édition est très-belle, bien soignée, & les petites figures qui rendent les cérémonies sensibles à l'œil, aussi bien exécutées & aussi distinctes que leur étendue le comporte. (a)

(a) Je n'ai pu comprendre ces paroles qui se trouvent dans le titre : *Cum figuris aeri incisus Rich. van Horly, pictore celebri.* Est-ce van Horly qui a peint les figures, gravées ensuite, comme le mot *pictore* semble le dire ? mais dans ce cas il faudroit *pictoris celebri*... Et si c'est lui qui les a gravées, pourquoi le mot *pictore* ? Et pourquoi ce mot dans l'ablatif, tandis que *Richardi* est le génitif ? J'avoue que je n'y entends rien.

Der aufgerottete Freiheitsbaum, und an dessen stelle aufgerichtete Religionsbaum. *L'arbre de la liberté déraciné, & l'arbre de la Religion mis en sa place.* A Cologne, chez Christian Everaerts. 1793. In-12. de 29 pag.

L'AUTEUR de cette petite brochure à titre singulier, est le fameux Antoine Desefer, autrefois Carme déchaussé sous le nom de *Thaddée de S. Adam*, aujourd'hui apostat de son ordre & de la foi catholique, curé ou * Voyez vicaire intrus à Strasbourg *. Ceux qui savent le Journ. que l'esprit de ténèbres & ses ministres se transfèrent du 1^{er} Août, figurent quelquefois, comme dit S. Paul, en p. 504.

anges de lumieres (a), ont cru que c'étoit ici le cas d'Antoine Desefer : mais ils n'ont pas tardé d'être détrompés. Car l'ex-professeur de Bonn ne se déguise pas : ce n'est que dans le titre qu'il cherche à faire illusion. Ce *Religionsbaum* que l'ex-Carme & docteur de Bonn prétend substituer au *Freiheitsbaum*, c'est la nouvelle religion de France, comme il en convient franchement, c'est-à-dire le schisme, l'hérésie, l'impiété & l'athéisme, plus ou moins conséquemment administrés par des prêtres intrus ou jureurs. Le pauvre Thaddée est tout étonné de ce que les catholiques de Strasbourg ne veulent pas de la nouvelle église; il leur dit les plus belles choses du monde pour les engager à schismatiser avec lui. Mais ces ouailles revêches aiment mieux être sans pasteur, que d'en avoir un qui ne les appelle que pour se couvrir de leur peau, afin que les chiens du véritable berger n'aboient pas après lui.

On trouve dans ce peu de pages des mensonges qui par leur saillante énormité deviennent réellement plaisans. P. 13, par exemple, le R. ex-pere, faisant l'éloge de la nouvelle religion françoise, croit que son témoignage ne peut être suspect, *parce qu'il est sans in-*

(a) *Ejusmodi pseudoapostoli sunt operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi. Et non mirum: ipse enim satanas transfigurat se in angelum lucis. Non est ergo magnum, si ministri ejus transfigurentur velut ministri justitiæ; quorum finis erit secundum opera ipsorum. 2. Cor. II.*

térét. Mais à quoi le vertueux Thaddée doit-il donc l'impunité de sa double apostasie, sinon à l'asile qu'il a trouvé chez les constitutionnels de France ? & sa chaire doctorale, car il se dit *docteur en théologie à Strasbourg*, & sa cure ou vicariat d'intrusion ? Tout cela est-il sans intérêt, & auroit-il été tout égal à ce R. P. hermeneute d'être coffré & pendu dans quelque ville bien catholique, si moins heureux dans sa fuite, il y avoit été pris, avant d'atteindre la terre qui sert aujourd'hui de refuge à tous les scélérats. — Il est tout aussi plaisant d'entendre le bon Thaddée, *totus teres atque rotundus*, dire sérieusement & sans rire, que pour se bien conduire à l'égard du serment, le clergé de France eût dû consulter les universités d'Allemagne (celle de Bonn sur-tout, & son digne chef le P. Hedderich); mais que malheureusement la décision d'une université de cette trempe étant tombée entre les mains de prêtres catholiques & non jureurs, ceux-ci regarderent en pitié toutes les autres.

Vu les circonstances, & l'opposition formelle de toute l'Allemagne aux défordres de la France, la guerre même générale & très-vive qui se fait pour y porter remède; je ne comprends pas comme le magistrat de la catholique & loyale ville de Cologne laisse imprimer & distribuer un pamphlet, propre à induire les bons Germains aux mêmes extravagances qui désolent le pays françois.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Août). Peu de jours après le départ du dernier courier, la Porte a fait connoître aux ministres étrangers la résolution qu'elle avoit prise, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire au roi d'Angleterre. Malgré les diverses conjectures que quelques membres de la diplomatie ont faites sur cet événement imprévu, il paroît cependant que le but du grand-seigneur n'est que de cimenter de plus en plus par cette démarche, l'amitié qui subsiste en ce moment entre son empire & l'Angleterre. En effet, la Porte voyant, par la tournure que les affaires prennent en Europe, que la France, son ancienne alliée, n'est plus comptée dans la balance politique; & que si jamais cette monarchie venoit à être rétablie, elle ne pourroit, pendant quelques siècles, que jouer un rôle parmi les puissances du second rang, a cru devoir s'allier plus étroitement à une puissance qui est à même de pouvoir au moins l'assister de ses conseils dans les cas embarrassans où elle pourroit se trouver. Quoi qu'il en soit, le sujet sur lequel le choix de S. H. est tombé pour cette ambassade, est un nommé Jusuf-bacha, Grec d'origine, & qui se fit Turc après

avoir achevé ses études. C'est par conséquent un des Musulmans les plus instruits de Constantinople ; il parle fort bien plusieurs langues européennes , & il a des manières qui ne déplairont pas aux Anglois. La somme qu'on lui a assignée pour son voyage , est très-considérable , S. H. ayant donné l'ordre précis que cet ambassadeur & sa suite soient payés largement. Le départ de Jusuf bacha aura lieu au commencement de l'automne ; il passera en Valachie , de-là en Hongrie , en Autriche & en Allemagne , pour se rendre à Londres.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 8 Septembre*). A la suite de la note , remise le 13 du mois dernier par l'ambassadeur de Russie , pour notifier la ratification , donnée par sa souveraine au traité récemment signé avec elle , il y eut le 17 une séance assez orageuse à la diète à Grodno , où , après de vifs débats , qui durèrent la journée entière & la nuit suivante jusqu'à 3 heures du matin , la pluralité de 66 contre 21 voix , décréta enfin la ratification , & la nouvelle en fut d'abord envoyée par un courier à Pétersbourg. Le 22 , les chanceliers des deux nations ayant remis une note à M. de Sievers , pour le prier de faire retirer les troupes de l'impératrice du territoire de la Pologne , M. l'ambassadeur fit la réponse suivante.

„ *Ayant reçu de Mrs. les chanceliers , une note sous la date du 22 , exprimant le desir de S. M. & des Etats assemblés en diète , sous le nœud de la confédération , de voir effectuée au plutôt la rétruite des*

troupes de S. M. I. de dessus le territoire de Pologne, desir motivé par la difficulté de leur fournir des fourrages dans plusieurs endroits de leur séjour ; le soussigné ambassadeur-extraordinaire de S. M. l'impératrice de toutes les Russies a l'honneur de répondre à cette demande, qu'il est persuadé qu'une partie de cette armée auroit déjà reçu l'ordre de se retirer sur les frontières de Russie, ce qu'attestent les dispositions faites relativement à l'approvisionnement des magasins, lequel ne devoit plus avoir lieu que pour le courant d'Août. Mais les retards inopinés mis à la conclusion définitive tant du traité arrêté le 22 Juillet, que de celui avec la Prusse, pour lequel la négociation entamée dure encore, malgré les instances du soussigné, tendantes à en accélérer la fin ; ces retards ont contribué au prolongement du séjour des troupes de S. M. I. dans les provinces de la république, dans lesquelles au reste on ne voit point encore regner cette tranquillité, qui suivant la déclaration de S. M. l'impératrice, étoit le principal but qu'elle se propose, & dont le retour ne peut être que le résultat de l'empressement & du zèle des Etats, dans la rédaction d'une constitution propre à maintenir en Pologne, cette harmonie, cette paix que desire S. M. I. par une suite des sentimens d'amitié qu'elle conserve à la république. Le soussigné ne manquera pas de faire passer à sa souveraine, par le premier courier, les demandes des Etats, & la réponse provisoire qu'il a cru devoir y faire, comme aussi de l'informer de l'état actuel de la négociation avec la cour de Berlin. ,,

Fait à Grodno, ce 24 Août 1793.

Jacques de Sievers.

Le plan du traité entre la Prusse & la Pologne que M. de Buchholtz remit le 12 du mois dernier aux délégués de la diete assemblée à Grodno, contient en substance les articles suivans.

1°. Une amitié & liaison intime regnera en-

tre les deux états. 2°. Afin de la consolider davantage, on fixera à jamais les limites entre les deux états, & pour cet effet des commissaires seront nommés de part & d'autre. La république cède à la Prusse, outre Dantzic & Thorn avec leurs territoires, les Vaivodies, villes & districts avec toutes prééminences, dont S. M. Prussienne a déjà fait prendre possession. 3°. Par contre, la Prusse renonce à toutes prétentions ultérieures sur la Pologne, & lui garantit les provinces qui la composeront dorénavant. 4°. La Pologne renonce de même à toute prétention, soit contre les districts cédés en vertu de l'article II., soit contre toutes les autres possessions antérieures du roi de Prusse; tandis qu'elle garantit non-seulement les provinces à céder, mais aussi tous les autres pays de S. M. Prussienne. 5°. Les catholiques dans les provinces cédées jouiront, comme par le passé, de tous les droits civils & d'une entière liberté religieuse. 6°. Le roi de Prusse est prêt à garantir aussi les constitutions de la diete actuellement assemblée à Grodno; & pour cet effet un traité séparé peut être signé, lequel aura la même force que s'il étoit inséré mot à mot dans le présent traité: 7°. Ce qui s'observera encore au sujet de toutes les autres conventions particulières à conclure par la suite touchant le commerce, ou autres objets entre les deux états. 8°. Le traité, arrêté le 18 Septembre 1773, doit entant qu'il ne contrarie point le contenu du traité actuel, être renouvelé & confirmé entre les deux parties contractantes. 9°. Le traité présent, immédiatement après avoir été soucrit, sera inséré dans les constitutions de la diete & ratifié sans le moindre délai. „

- Les députés de la diete, après avoir fait lecture de ce traité préparatoire, ont demandé au ministre Prussien des éclaircissemens & des déterminations ultérieures sur différens articles,

& lui ont présenté en même tems le projet d'un nouveau traité de commerce à conclure entre les deux états respectifs. Le 24, la députation termina ses conférences avec M. de Buchholtz, & la séance du 26 où il s'agit de la signature du traité, fut une des plus orageuses qui eussent encore eu lieu; celle du lendemain ne fut pas plus calme: ce qui engagea le ministre Prussien à faire remettre à la diete la note suivante.

„ Le soussigné, envoyé extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, ayant vu avec surprise, l'accueil peu décent & peu mesuré que l'assemblée de la diete d'hier a fait au rapport de la négociation entamée avec sa cour, par un concert parfait des deux hautes cours de Berlin & de Pétersbourg, & ne pouvant plus se dissimuler que ce manque d'égards certifie l'esprit de licence qui a dû exciter l'attention des cours voisines de la Pologne, voyant de plus en plus que les scènes scandaleuses de la séance d'hier visoient non-seulement à empêcher les voies tendantes à la conclusion de la négociation avec la cour de Berlin, mais même à la rompre entièrement; le soussigné demande que les Etats assemblés en diete, arrêtent sans délai cette démarche téméraire, en rejetant la proposition faite à ce sujet à la séance d'hier, & pourvoyant immédiatement la députation, des pleins-pouvoirs nécessaires pour terminer la négociation, & pour signer le traité projeté, qui a fait l'objet des conférences que la dite députation a eues avec lui. Au défaut de quoi, S. M. le roi de Prusse se verra dans la nécessité d'autoriser M. le général de Möllendorff, de se porter à des démarches hostiles, & de prendre en entrant dans le territoire de la république, des mesures qui ne sauroient qu'aggraver le sort de la Pologne, & amener les suites les plus funestes pour

ceux qui se plaisent d'augmenter par une aveugle opposition les maux de leur patrie. „

Fait à Grodno, ce 28 Août 1793.

Signé de Buchholtz. „

Conformément à cette déclaration les troupes Prussiennes s'étoient déjà mises en mouvement, lorsque la diete prit le parti de consentir à tout, & le traité fut signé à Grodno le 3 de ce mois. Par-là le nouveau partage du royaume se trouve consommé; ce qui peut être considéré comme un bien pour les habitans, chez lesquels l'esprit qui a produit la constitution jacobine de 1791, auroit successivement amené les scènes étranges que présente la France.

Voyez les Journ. du 15 Mai, P. 119, 120, 125. — 1 Juin, p. 203, & suiv.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 3 Septembre). Les démarches que les cours de Pétersbourg & de Londres ont faites dans le même tems près de la nôtre & celle de Coppenhague, pour empêcher le commerce avec la France, ont donné lieu à des réponses officielles de ces deux puissances, dans lesquelles elles réclament les droits de la neutralité. Notre ministère a répondu à la déclaration remise le 30 Juillet par l'ambassadeur Russe : „ Que puisque l'existence „ politique de la Suede est liée si fortement „ avec son commerce, elle ne peut guere „ consentir à ce qu'on lui donne des entraves; mais qu'en rappelant à tous égards „ l'accomplissement des traités qui subsistent, „ elle requiert & espere que la cour de Pétersbourg révoquera les ordres donnés pour „ cet effet aux commandans de ses forces ma-

ritimes „ M. de Steding , notre ambassadeur en Russie , vient de remettre aussi au ministère impérial , une note dont la fin est conçue en ces termes : „ Le régent met une
 „ si grande confiance en l'amitié sincère &
 „ inaltérable de l'impératrice , l'alliée de la
 „ Suede , qu'il ne peut jamais se convaincre
 „ que S. M. I. veuille exiger de lui une chose
 „ qui préjudicieroit directement à l'intérêt lé-
 „ gitime du royaume , ou qui pourroit lui
 „ nuire en aucune maniere „ A la demande
 de plusieurs consuls Suédois , si les navires de
 cette nation , qui naviguent à frét vers des
 ports de France , pouvoient jouir d'une es-
 corte , il fut répondu affirmativement , „ pourvu
 „ que ces vaisseaux se conformassent exacte-
 „ ment à l'ordonnance royale émanée le 22
 „ du mois d'Avril dernier. „

I T A L I E.

ROME (le 4 Septembre). Le Pape a eu pendant quelques jours la fièvre ; une saignée faite à propos lui a rendu la santé , si précieuse à l'Eglise , sur-tout dans les circonstances actuelles. On est occupé présentement à imprimer l'Allocution que S. S. a faite aux cardinaux dans le dernier consistoire , où elle a annoncé suivant l'usage , la mort de Louis XVI. On attend cette piece avec d'autant plus d'impatience , que c'est un chef-d'œuvre tant pour les sentimens , que pour l'éloquence qui distingue tout ce qui sort de la plume du souverain Pontife. Mgr. Zondadari , archevêque d'Adene , secrétaire de la Propagande , aupa-

vant nonce apostolique à Bruxelles, est dangereusement malade.

Jamais l'harmonie des cours catholiques avec le St.-Siege ne fut plus parfaite que dans ces circonstances. A la lueur des feux qui doivent la France, les princes de la terre ont appris à s'attacher à la Religion comme au seul appui de leur trône. Aussi les monarques chrétiens tâchent de la consolider par tous les moyens qui sont en leur puissance; mais le peu d'ensemble qu'il y a dans leurs conseils, l'influence des philosophes & des faux politiques, traversent leurs meilleurs desseins. Les promoteurs de l'irréligion n'ont pas changé de système; ils n'ont varié que dans la manière, ils vont au but avec plus d'astuce, & emploient le langage même de leurs maîtres pour les tromper plus sûrement. Ils sentent que l'ordre, la sûreté, les propriétés ne peuvent subsister sans Religion, & tandis que l'égoïsme même les repousse vers cet ancien objet de leur haine, ils ne cessent de lui porter les coups qu'ils peuvent lui assener impunément.

On lit ici avec plaisir, l'*Extrait d'une Lettre de M. Stanlay, membre du parlement d'Angleterre & du comité établi à Londres pour le soulagement des émigrés, à M. Hippisley, membre au même parlement, actuellement à Rome.* Dans cette Lettre, M. de Stanlay, après avoir parlé en détail de tout ce qu'a fait la générosité Angloise pour venir au secours des émigrés François tant ecclésiastiques que laïques qui étoient dans le besoin, ajoute. » Je ne puis terminer ma lettre sans

„ rendre témoignage à la conduite des émi-
 „ grés, soit ecclésiastiques, soit laïques. Quel-
 „ ques-uns, il est vrai, jeunes gens, ont mon-
 „ tré de la légèreté, mais leur nombre a été
 „ très-petit, tous les autres ont été tranquil-
 „ les, exacts observateurs des loix, en un mot,
 „ ils se sont conduits de manière à inspirer
 „ tous les sentimens de l'estime & de la con-
 „ fédération. — En ne portant le nombre
 „ des prêtres émigrés qui sont en Angleterre
 „ qu'à six mille & celui des laïques qu'à deux
 „ mille, de ces huit mille individus étrangers
 „ à nos loix, opprimés par l'adversité, d'un
 „ caractère vif & irritable, ayant des passions
 „ fortes, dépouillés de tout, dans un pays
 „ de luxe & de richesses, au milieu d'un peup-
 „ le qui avoit des préjugés contre eux, &
 „ contre lequel ils en avoient eux-mêmes, se
 „ rencontrant souvent avec des compatriotes
 „ qui se sont montrés avec le plus d'animosité
 „ contre eux, & dont les opinions politiques
 „ sont diamétralement opposées aux leurs, pas
 „ un seul, dans aucune partie de l'Angleter-
 „ re, n'a été appelé devant le magistrat, ou
 „ connu pour avoir violé quelque loi ou mé-
 „ rité la moindre punition ». M. de Stanlay,
 „ en finissant, fait le plus grand éloge de Mgr. l'é-
 „ vêque de S. Paul de Léon. „ Si la vraie vertu,
 „ dit-il, si le parfait esprit du Christianisme
 „ ont jamais paru chez les hommes, on les
 „ retrouve dans l'évêque de Léon. De ce qu'il
 „ avoit sauvé des débris de sa fortune, tout
 „ a été consacré au soulagement de ses com-
 „ patriotes. Depuis qu'il est ici, du matin jus-

„ qu'au soir aucun de ses instans qu'il ne leur
 „ donne. Sa sollicitude vraiment paternelle
 „ s'est étendue sur tous ceux qu'il a pu dé-
 „ couvrir. Et dans une calamité commune à
 „ tous les François, aucun qui n'ait été l'ob-
 „ jet de ses recherches & de ses soins em-
 „ pressés. J'ai vu avec inquiétude, combien
 „ ses travaux & ses anxiétés se sont accrus
 „ chaque jour. Sa santé s'altérant peu-à-peu,
 „ j'ai été jusqu'à craindre pour sa vie. Il est
 „ impossible de concevoir tout ce que l'ardeur
 „ de son zele & sa tendresse lui ont fait faire
 „ pour soulager tant d'infortunés. Mais vous
 „ aurez déjà entendu parler du mérite de ce
 „ grand homme. „

On voit encore par ces lettres, comme par
 tout ce qui se passe en Angleterre, & ce qui
 se fait ailleurs par son entremise, son influence
 & ses moyens, combien la philosophie de ces
 insulaires est différente de celle qui gouverne
 leurs voisins qui prétendoient être néanmoins
 leurs imitateurs & fideles copistes. Ce qui
 prouve le bon esprit de la nation Angloise en
 général, c'est que les marottes du siecle qui
 ont si puissamment agité les têtes en France,
 & dans presque tous les états d'Europe, ont
 fait très-peu de sensation chez elle. Les aëro-
 tats, le mesmérisme, le cagliostroisme, &
 tant d'autres merveilles n'y ont trouvé que des
 incrédules ou des rieurs. (a)

(a) Je trouve à la vérité une espece de préten-
 due découverte qui sent un peu le Cagliostro, &

LIVOURNE (le 4 Septembre). Ce fut le 29 du mois dernier que les deux escadres angloise & espagnole entrèrent dans le port de Toulon. Les habitans se sont rendus sous la condition qu'il leur seroit permis de proclamer Louis XVII dans la personne du fils de Louis XVI; ce qui leur fut accordé. Les troupes alliées débarquèrent aussi-tôt au nombre de quelques mille hommes, qui furent distribués dans le fort, les redoutes, l'arsenal & autres postes. Lord Hood ne jugeant pas ces forces suffisantes pour garder la ville & soutenir l'expédition, détacha le même jour quatre vaisseaux de ligne Espagnols vers le golfe de Fos, pour y prendre de nouvelles troupes & les transporter à Toulon. En attendant, il fit enclouer tous les canons des forts du côté de la mer, & ceux des grosses batteries; il fit aussi démâter les vaisseaux françois qui se trouvoient dans le port, & prit tou-

qu'on regardoit dans le tems comme une invention Angloise, mais elle ne dura qu'un moment, & les dupes, s'il y en eut, ne le furent pas long-tems. C'est la suspension de la force du feu, c'est-à-dire un feu véritable qui ne brûleroit pas, la merveille montrée à Moïse *rubus ardens incombustus*. Par une lettre du 14 Janvier 1788, j'appris que le gouvernement de Bruxelles députa un académicien à Londres pour constater la réalité de ce prodige par ses yeux. J'ignore ce que fit & ce que vit le député observateur, mais il n'en a pas été fait mention depuis, au moins dans aucun écrit ni imprimé qui soit venu à ma connoissance.

tes les précautions nécessaires pour se maintenir en possession d'une place aussi importante. Pendant que ceci se passoit à Toulon, le général françois Cartaux, après avoir réduit Marseille, se dispoit à marcher avec une partie de ses troupes contre cette ville, ignorant sa reddition aux forces navales combinées. En effet, le 31 Août, il parut, à 3 milles de Toulon, une armée républicaine que l'on jugea être de 10000 hommes. Le Lord Hood ordonna aussitôt à la plus grande partie des troupes Angloises & Espagnoles, de marcher à la rencontre des François. Cet ordre fut promptement exécuté, & un grand nombre de Toulonois armés se joignirent à ces troupes. Celles de la Convention se voyant attaquées au moment où elles s'y attendoient le moins, se débänderent, après un court combat, & prirent la fuite, laissant sur le champ de bataille beaucoup de morts & de blessés, ainsi que 4 canons, qui furent transportés à Toulon avec les prisonniers. Cette nouvelle importante vient de nous être confirmée par un vaisseau de ligne anglois, arrivé ce matin dans notre port. Le commandant nous a appris en outre, que les quatre vaisseaux espagnols étoient déjà revenus à Toulon, avec un grand nombre de troupes de débarquement. Lord Hood a conféré *ad interim* le gouvernement de Toulon à l'amiral Goodal, le commandement des forces maritimes dans le port à Sir Parker, & celui de l'armée de terre au marquis de Langara, Espagnol. L'arsenal de Toulon est très-bien approvisionné; on y a

trouvé un grand nombre de canons , & d'armes de toute espece , des munitions en abondance , ainsi que des mâtures , agrès , voilures , cordages &c. pour armer la plus grande flotte.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 18 Septembre*). Les François ayant au port de Dunkerque & sur la côte une force maritime plus considérable qu'on ne l'avoit supposé , l'amiral Macbride revint ici le 31 du mois dernier , pour demander un renfort qui lui fut accordé. Un autre manque étoit celui de grosse artillerie , parce que (à ce qu'il semble) l'on avoit compté prendre la place sans les formalités d'un siege. Un courrier , arrivé le 5 au soir , annonça que cette artillerie étoit enfin arrivée , & que tout se dispoit à commencer le siege dans les regles , malgré la résolution où le commandant , Irlandois d'origine , étoit de se défendre jusqu'à l'extrémité. Peu de jours après , on apprit que l'armée sous les ordres du duc d'York avoit essuyé différens échecs , dont le résultat a été la levée du siege de Dunkerque. La cour a fait publier les détails de ces malheureux événemens dans une Gazette extraordinaire. Il en résulte que la perte essuyée par les troupes sous les ordres du duc d'York le 6 , le 7 & le 8 , est très-considérable. S. A. R. , en quittant sa position devant Dunkerque , a été forcé d'abandonner 32 pieces de grosse artillerie , & une partie de munitions & d'attirails rassemblés pour le siege. Le prince Adolphe

& le feld maréchal de Freitag ont été pendant quelque tems entre les mains de l'ennemi : S. A. R. a été blessée d'un coup de fabre sur la tête & au bras, ainsi que le feld-maréchal, & un grand nombre d'officiers ont été tués ou blessés. Telles sont les nouvelles données officiellement. Le prince Adolphe a été transporté en Angleterre, à bord d'une frégate, & il débarqua aux Dunes le 12 au matin, portant encore les marques du combat de corps à corps, qu'il soutint avec beaucoup de bravoure personnellement avant de se rendre prisonnier. Son habit étoit tout tailladé; & son chapeau haché à l'endroit où il a reçu le coup de fabre sur la tête : un de ses yeux est fortement meurtri; mais il est certain que de ces différentes blessures aucune n'est dangereuse par elle-même. A peine ces fâcheuses nouvelles ont été rendues publiques, que toute la ville a été voilée d'un noir crêpe, le peuple a été taciturne, & les effets publics ont perdu 5 pour 100. Le lendemain, M. Pitt a publié en revanche, nos succès dans la Méditerranée, la prise de la ville & du port de Toulon : nouvelle à laquelle on ne s'attendoit pas. Aussi-tôt cette capitale a été dans la plus vive allégresse, & sur le champ les effets qui avoient baissé de 5 pour 100 la veille, ont monté de 5 pour 100 au-delà du taux où ils étoient avant le rapport sur la Flandre, c'est-à-dire de 10 pour 100. M. Pitt a profité de cet enthousiasme pour exciter de plus en plus le courage de la nation en faveur de la cause qu'il défend. Il a proposé d'augmenter, les forces Britanni-

ques sur le continent, de 10 nouveaux régimens : ses propositions ont été accueillies, & l'ardeur des matelots est devenue plus vive. Il n'est plus besoin de presse pour s'en procurer. Tous les Anglois veulent se rendre à Toulon auprès de l'amiral Hood, tous veulent contribuer à sauver la France. Outre plusieurs régimens qui sont partis depuis peu, les dix nouveaux ne tarderont pas à aller renforcer l'armée du duc d'York. On parle en ce moment de la disgrâce de deux grands personnages ; l'un, c'est le duc de Richmond, connu par son attachement au parti de l'opposition ; l'autre c'est l'amiral Howe, connu aussi par sa prédilection pour ce parti. Le premier est accusé d'avoir mis de la lenteur dans l'expédition des transports de l'artillerie pour le siege de Dunkerque ; & le second de n'avoir fait que des courses inutiles avec la grande flotte qu'il commande dans la Manche, & d'avoir ménagé la flotte françoise, lorsqu'il a eu plusieurs fois l'occasion de lui présenter le combat. Quoi qu'il en soit, notre ministère montre de concert avec la nation, la plus ferme résolution de poursuivre avec vigueur les opérations contre la France. Les départemens de la marine & de la guerre continuent leurs travaux sans relâche.

La flotte de la Jamaïque, dont on avoit annoncé prématurément l'entrée dans nos ports, est enfin arrivée à Douvres, à Liverpool &c. ; cette flotte composée de 120 voiles, est évaluée à 3 millions sterl. Celle de Lisbonne & d'Oporto est aussi arrivée heureusement.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 10 Septembre*). Les dons gratuits de toutes les classes pour les fraix de la guerre se continuent avec zèle dans toutes les parties des pays héréditaires, & les préparatifs pour la troisieme campagne semblent devoir surpasser ceux de la seconde, il part d'ici continuellement des recrues, destinées à compléter les régimens qui sont aux Pays-Bas.

Le 30 du mois dernier, deux officiers, accompagnés de deux soldats habillés en domestiques & choisis par le général Stein à Milan parmi les plus courageux & les plus déterminés, descendirent au château de Luxembourg, & remirent à l'empereur les pierreries trouvées dans les coffres de Sémonville. Après leur arrivée nous avons vu une liste exacte & authentique de tous les effets précieux qui sont tombés entre les mains de la maréchaussée en arrêtant ce soi-disant ambassadeur. Il y a d'abord quatre superbes voitures fort riches en bronze doré; 2^o. deux grandes caisses d'étoffes d'or, de mouffelines du plus rare travail & de dentelles d'un grand prix; 3^o. quatre-vingt mille louis en especes; 4^o. un service d'or pour 20 couverts, qui étoit celui de la cour de France; & 5^o. deux petites caisses remplies de bijoux, dont la valeur intrinseque a été estimée 18 millions de florins. On observe que les plus belles pieces de la couronne de France s'y trouvent, avec une très-grande quantité de pierres qui ne sont pas encore montées. C'est probablement à Constantinople
que

que Sémonville se proposoit de les faire monter selon le goût du pays & des amateurs auxquelles elles étoient destinées. On écrit de Mantoue, qu'on y a déjà reçu l'ordre pour que tous les prisonniers soient transportés en Allemagne sous bonne escorte; on prétend qu'ils seront renfermés à Spielberg ou dans quelque forteresse de Hongrie.

MANHEIM (le 20 Septembre). L'attaque que le général de Würmser a livrée le 27 du mois dernier, de concert avec l'armée du prince de Condé, aux lignes Françoises de Weissebourg, n'ayant pas réussi, il a conservé son ancienne position devant ces lignes. Un avantage remporté depuis, ayant été compensé par un échec, il ne s'est passé rien d'essentiel sur le Rhin. L'inaction du côté de la Moselle & de la Sare a été encore plus longue; & toutes les entreprises, dont on a parlé sur Bitch, Sare-Louis &c, sont restées en projet. „ Aussi long-tems, dit un périodiste, qu'on „ ne fera point convenu avec la cour de „ Vienne au sujet des plans politiques ou „ militaires actuellement sur le tapis, il est „ apparent que les forces Prussiennes resteront tranquilles: & jusqu'ici, malgré les „ négociations entamées d'abord par le général „ prince de Waldeck, continuées ensuite par le „ comte de Lehrbach, il ne paroît point qu'on „ ait reçu de Vienne une réponse définitive „. Il est difficile de déterminer jusqu'où cette division de la politique & cette lutte d'intérêts peuvent conduire les choses: elles servent en attendant à expliquer plus d'un mystère appa-

rent. On croit néanmoins que le général Ferraris, envoyé vers le roi de Prusse, lui a donné des explications satisfaisantes; & nous apprenons en ce moment la prise de Lauterbourg où les alliés sont entrés hier. Dès le 14 le Duc de Brunswick, attaqué par les François, avoit remporté un avantage considérable & pris 18 canons, mais cette action n'avoit pas eu de suite.

ERFURT (le 5 Septembre). Il vient de se donner dans nos contrées, une fête extraordinaire qui par sa singularité a attiré un grand nombre de spectateurs de tous les rangs. Le 26 Août le prince regnant de Schwarzbourg-Rudolstadt, a donné dans sa résidence le spectacle d'un tournois antique. Il est entré dans la lice sous le nom de Louis le Schwarzbourgeois, & le duc de Saxe-Meiningen, sous le titre de George le Meiningien. Au tournois & à la table on a observé le costume des tems de la chevalerie; chevaliers, dames, hérauts d'armes, pages &c, tout retraçoit les tems anciens, & l'on s'y croyoit transporté. Le soir à la redoute on exécuta la danse du flambeau (a). Cette fête singulière respiroit l'héroïsme & la galanterie de nos vieux guerriers, décente &

(a) Cette danse grave & imposante avoit déjà été renouvelée à Berlin, en 1792, aux noces du duc d'Yorck & de la princesse de Prusse. On peut en voir la représentation très-bien exécutée avec les portraits des danseurs & assistans, dans l'Almanach de Gotha, Fig. 7e. 1793; l'histoire & le détail des cérémonies diverses sont placés à la tête du livret.

loyale (a). On diroit que les maux produits par la mollesse & la corruption du siecle, ramenant l'esprit des princes vers les anciens usages, aussi favorables à la santé & aux forces du corps qu'à la conservation des mœurs, de l'ordre & de la tranquillité publique. Il y a quelques années

(a) Les chevaliers musqués de nos jours ainsi que nos moux philosophes regardent en pitié & calomnient l'ancienne chevalerie pour légitimer leur inertie & leur couardise. Ils ridiculisent ses loix & ses statuts, tandis qu'il est avéré qu'elle n'en avoit pas. Elle avoit des principes, & non des loix. Libre jusques dans ce qu'elle appella ses obligations, elle ne fut jamais l'objet d'une législation. Ses progrès ne furent point l'ouvrage de l'autorité : la gloire fut son but ; l'honneur seul lui donna des loix, l'opinion les adopta, l'imagination les embellit, & un enthousiasme utile en morale comme en physique, se fit un devoir sacré de les suivre. Sa gloire est d'avoir adouci les mœurs, inspiré la grandeur d'ame, & donné du prix à l'humanité. Quant à ce mélange de dévotion & de galanterie portées à l'excès, qu'on lui a reproché, il fut plutôt l'effet de la simplicité des tems que de la corruption du cœur. Les anecdotes scandaleuses attribuées aux chevaliers, n'ont eu souvent d'autre réalité que celle que lui a prêtée l'imagination libre de nos romanciers. Dans le siecle actuel sur-tout, où la corruption a gagné les esprits comme les cœurs, on ne comprend pas qu'il puisse y avoir un genre de galanterie conciliable avec les bonnes mœurs ; on oublie que Pétrarque a pu chanter si long-tems une Laure qui ne fut jamais pour lui qu'une espee de conquête de chevalerie, si on peut parler de la sorte. L'histoire subit en ce point la destinée du langage : l'imagination corrompt l'une comme l'autre.

* 1 Mai
1781, p.
10.

qu'on adressa très-inutilement à ce sujet un discours aux souverains d'Europe, qui ne peuvent que se repentir de ne l'avoir pas écouté *. L'auteur après avoir montré à quel point la fureur des spectacles histrioniques, les récréations molles & sensuelles, les passe-tems de l'oïveté & de la luxure, avoient ravalé les nations, continue de la sorte. „ Rétablissez ces jeux virils, ces
 „ récréations actives & laborieuses, qui ont
 „ conservé si long-tems la valeur & la liberté
 „ dans Sparte & dans Athenes, qui ont formé
 „ les vainqueurs de Pyrrhus & d'Annibal; aux
 „ quels Rome attribuoit toute sa gloire, &
 „ auxquels elle la devoit en effet: la course,
 „ la lutte, & tant d'autres exercices qui en
 „ fortifiant le corps, donnent à l'esprit même
 „ un nouvel essor (a). Ne permettez pas qu'une
 „ destructive frivolité abolisse dans nos villes,
 „ dans les campagnes qui les environnent, ces
 „ retraites champêtres & solitaires où par des
 „ promenades & des divertissemens honnêtes
 „ se nourrit l'esprit de société & d'amitié, où
 „ la pensée trouve un asile; où l'homme se
 „ repose de ses travaux, se remet de l'étour-
 „ dissement des affaires, se détrompe des il-
 „ lusions effuyées dans le commerce du monde;
 „ où l'air infecté & réellement létifere des
 „ spectacles est remplacé par un air bienfai-

2. Georg.
N. 550.

(a) *Velocis jaculi certamina ponit in ulmo,
 Corporaque agresti nudant prædura palestræ.
 Hanc olim veteres vitam coluere Sabini,
 Hanc Remus & frater; sic fortis Etruria crevit;
 Scilicet & rerum facta est pulcherrima Roma.*

„ fant, travaillé des mains de la nature; où
 „ au lieu des émanations morbifiques de toute
 „ espèce concentrées dans un espace étroit,
 „ on ne respire que le parfum des plantes salu-
 „ taires. — Qu'avec cela l'antique Religion
 „ reprenne ses droits, ses ministres leur première
 „ considération, que le zèle se rallume dans leurs
 „ cœurs; que l'instruction des peuples soit ap-
 „ puyée de l'exemple des pasteurs. On verra
 „ renaître avec les mœurs l'énergie de l'ame,
 „ la force & la santé du corps; les plaies de
 „ l'humanité se prêteront à un traitement vi-
 „ vifique; le gouffre qui se préparoit à en-
 „ gloutir les générations, se refermera sur lui-
 „ même... Les nations ont imaginé toutes
 „ sortes de titres pour illustrer la mémoire des
 „ héros; il en est un jusqu'ici inconnu, des-
 „ tiné au nouvel Alcide qui abattra le mimif-
 „ me; celui de *Restaurateur de l'espèce hu-*
 „ *maine.* „

AIX-LA-CHAPELLE (le 26 Septembre). Il
 passe continuellement par-ici des prisonniers
 François qu'on transporte en Bohême, Autri-
 che & Hongrie. Depuis quelques jours il en
 est arrivé des milliers, parmi lesquels la garni-
 son du Quesnoy. Tandis que les uns se ré-
 jouissent de voir ainsi diminuer le nombre des
 ennemis du genre humain, d'autres aimeroient
 mieux les savoir très-*libres* dans leur patrie,
 & songent avec effroi que cette peste morale
 & physique va parcourir toute l'Allemagne avec
 caution & sanction, sous apparence de prison.
 C'est à leurs yeux une lave de l'Hecla qui brûle
 tout ce qui se trouve sur son passage. „ Si,

22 disent-ils , au lieu d'étouffer la secte des
 22 Adamites , des Vaudois , des Muncériens ,
 22 des Anabaptistes &c , on les avoit pro-
 22 menés dans toute l'Europe , les officiers sur
 22 leur parole d'honneur (c'est-à-dire , de *régi-*
 22 *cides* & d'*athées*) , les autres comme d'hon-
 22 nêtes prisonniers en les traitant bien & les
 22 conservant avec de tendres soins , il n'y au-
 22 roit plus aujourd'hui d'état policé dans cette
 22 partie du monde. Cependant alors la dis-
 22 position des esprits étoit bien moins fa-
 22 vorable à une révolution générale ; les prin-
 22 cipes , les mœurs , n'étoient pas à beaucoup
 22 près ce qu'ils sont aujourd'hui. Par-tout il
 22 y a des pierres d'attente , tremblons que
 22 le grand édifice ne s'acheve 22. Au sù de
 tout le monde , les discours de ces prisonniers
 font autant de ravages que leurs mœurs ; rien
 ne reste verd après leurs passages (a). On peut
 douter si en cela les souverains ne sont pas
 encore trompés & trahis , comme dans tout le
 reste , (b) ; & si dans l'intention de certains ac-

(a) Il faut convenir néanmoins qu'il se trouve en-
 core parmi eux des gens d'honneur , affervis , enchai-
 nés par les circonstances. Tandis que tous les habitans
 d'une ville où je me trouvois , se portoient en foule
 pour voir passer des monstres à figure humaine , on
 entendit un simple soldat dire en gémissant : *Il vau-*
droit mieux d'être tué que d'être ainsi contemplé
comme de la canaille.

(b) En lisant une feuille allemande , dont l'au-
 teur n'est pas médiocrement philosophe , je vois que
 cette crainte a frappé plus d'une sorte de gens , & que
 des soi-disant forts ne sont pas à l'abri de son impres-

teurs ces prétendus prisonniers ne sont pas des conquérans. Les enragés, on les étouffe; les pestiférés, on les séquestre; les furieux, on se croit heureux lorsqu'ils passent sans rien faire. Et voilà qu'on recueille ceux qui sont tout cela à la fois, & qu'on les promène dans un air libre & encore pur parmi le monde entier.... Mais qu'en faire? les tuer de sang froid lorsqu'ils demandent grâce? A Dieu ne plaise! Les laisser chez eux, les empêcher de souiller le territoire étranger; quelque chose qui puisse en arriver, ils ne feront jamais tant de mal au dedans qu'au dehors. Et d'ailleurs si dans l'occasion on fait bonne justice de ceux qui auront violé le serment de ne plus servir, on ne tardera pas de le voir observer.

F R A N C E.

PARIS (le 25 Septembre). La France n'offre plus dans toutes ses parties que le spectacle affligeant de tous les désordres & de tous les maux que doit nécessairement traîner à sa suite la plus horrible révolution qui ait jamais

tion. „ La garnison de Condé, est-il dit dans cette
 „ feuille, doit passer le 11 de ce mois sous les
 „ murs de cette capitale (Vienne). Le gouverne-
 „ ment a pris les mesures nécessaires pour que ce
 „ passage ait lieu de grand matin. Dès que ces sol-
 „ dats de la *liberté* arriveront dans le Bannat de
 „ Temeswar, on les distribuera dans les villages;
 „ mais toutefois en ayant soin que ni la Religion,
 „ ni les mœurs ne soient corrompues par leur con-
 „ duite, qui sera surveillée avec les plus grandes
 „ précautions. „

Courier du
 Bas-Rhin,
 n. 76.

existé. De toutes parts la guerre civile éclate, le sang coule à grands flots, & le feu n'est pas plutôt éteint d'un côté, qu'il se rallume de l'autre. Tandis que l'on apprend que l'armée aux ordres du général Houchard a remporté du côté du Nord des avantages considérables sur les troupes alliées, des nouvelles défastreuses arrivent du Midi de la France. L'insurrection dans la Vendée prend de jour en jour plus de consistance, & malgré toutes les forces envoyées dans ces contrées, on n'a pu encore parvenir à soumettre les royalistes, qui au contraire obtiennent de tems en tems des victoires sur nos troupes. L'affaire qui eut lieu le 6 de ce mois près de Luçon & de Chantonay, a été particulièrement funeste à ces dernières: leur défaite a été complète & leur perte très-considérable. On répand aujourd'hui ici que les républicains ont eu des succès les jours suivans; mais les rapports sont si vagues & en même tems si contradictoires, que peu de personnes y attachent quelque confiance. L'événement de Toulon n'est pas celui qui fixe le moins en ce moment l'intérêt général & sur-tout l'attention de nos législateurs. Il est difficile de se former une idée de la fureur que leur a inspiré contre les habitans la reddition de cette ville importante. Le général Cartaux a reçu l'ordre de marcher contre elle & de mettre tout en œuvre pour la reconquérir ou la détruire de fond en comble. Suivant les derniers avis, il n'en étoit éloigné que d'une demi-lieue; il s'étoit emparé de Hollioure après un léger combat, & n'atten-

doit que l'arrivée de l'armée d'Italie pour attaquer Toulon dans toutes les regles; mais les dispositions actuelles du peuple, qui a reconnu Louis XVII pour son légitime souverain, & juré de faire tous ses efforts pour ne plus retomber sous le despotisme de ceux qui gouvernent aujourd'hui la France, & les vigoureux préparatifs des Anglois & Espagnols réunis, font plus que douter de la réussite de l'entreprise. Quoi qu'il en soit, le contre-amiral Trogolf, qui commandoit l'escadre françoise à Toulon, & quelques autres officiers, ont été mis hors de la loi; la Convention a ordonné à tout citoyen de leur courir sus, & de plus, la confiscation de leurs biens au profit de la *nation*. D'un autre côté, Lyon continue à se défendre avec la plus grande opiniâtreté, & le bombardement se poursuit avec le même acharnement. Barrere communiqua le 16 à l'assemblée une lettre datée le 10 du camp sous la ville, annonçant „ que de nouvelles batteries „ sont établies près le pont Morand; que pendant la nuit plus de 500 bombes & plus de „ mille boulets rouges ont été jettés; que le „ feu ne discontinue pas; que la résistance „ des Muscadins (a) est toujours la même,

(a) *Muscadins* est aujourd'hui le sobriquet ou pour mieux dire, le nom de guerre de ceux qui ont quelque fortune, de ceux que ci-devant l'on appelloit *gens aisés* ou (dans le ton ridiculement orgueilleux) *gens comme il faut*. Les Muscadins sont donc l'antithese des Sans-culottes; & comme le dénuement est la raison de la dernière appel-

» qu'ils ont pris des précautions de tout genre
 » contre l'incendie ; mais que sous huit jours
 » Lyon sera bloqué hermétiquement par
 » environ 100 mille hommes ; enfin que
 » St.-Etienne ainsi que Mont-Briffon sont au
 » pouvoir de la république. »

Entre les séances de la Convention, celle du 6 & du 7 de ce mois sont particulièrement remarquables. L'assemblée avoit renvoyé à la commission des six, l'examen de la loi sur les étrangers. Garnier la soumit à une nouvelle discussion, & elle fut adoptée le 6 de ce mois par un décret qui ordonne que tous les étrangers nés dans le territoire des puissances avec lesquelles la France est en guerre, seront arrêtés & enfermés dans des lieux de sûreté. La

l'ation, la mollesse, compagne du luxe, semble être indiquée par la première. C'est ainsi que la postérité aura besoin d'un commentaire pour entendre les expressions que la fureur ou la haine de parti & le bouleversement de toutes les idées enfantent aujourd'hui & mettent en vogue sur le sol de la malheureuse France. La *carmagnole* distingue les Sans-culottes, la *farandole* ceux que la mode fait appeler *aristocrates*. De-là les *Carmagnols*, synonyme de *Sans-culottes*. Lorsqu'il ne resta à Rome de son ancienne liberté & de sa gloire que des vices & des spectacles, la couleur des habits que portoient les vils champions, distinguoit les partis & en animoit la rage. Il étoit réservé à nos jours de voir deux partis acharnés à la perte l'un de l'autre, se distinguer par la *danse* ; trait qui n'échappera point aux observateurs accoutumés à démêler dans les événemens le caractère des nations.

Convention crut pourtant devoir faire une exception en faveur des étrangers qui travaillent pour elle , & qui se comportent en vrais Sansculottes ; mais elle ne leur accorda cette faveur qu'autant que deux citoyens bien démocrates pourront répondre de leur civisme ; & encore se réserva-t-elle de faire arrêter tous ceux dont les preuves ne seront pas de son goût. Elle renchérit le lendemain sur la rigueur de cette mesure , & décréta „ que les „ biens de tous les étrangers résidant en „ France , & originaires des pays avec lesquels „ la France est en guerre , seroient confisqués „ au profit de la république „. Des membres alloient demander quelques exceptions. „ Point „ d'exceptions , s'écria Danton , la paille est „ rompue entre les deux nations ; & certes il „ y a plus d'un Anglois , soi-disant chassé de „ son pays comme aimant la liberté ; ceux- „ là s'influent dans vos affaires , & en in- „ forment leurs prétendus tyrans. Point d'ex- „ ceptions. Tenons tous ces hommes enfer- „ més , & que pas un de leurs regards ne nous „ échappe : notre salut dépend de cette me- „ sure. Je demande en outre que les comités „ de salut public & de sûreté générale em- „ ploient provisoirement tous les moyens pos- „ sibles pour découvrir tous les banquiers „ qui ont favorisé les étrangers „. Cette proposition fut encore décrétée ; & dès le lendemain l'arrestation de tous les banquiers & agens de change s'effectua.

On a abattu une bastille , & il en faudroit vingt aujourd'hui , pour y renfermer toutes les

personnes qu'on faisoit en vertu des *lettres de cachet* à la nouvelle mode. Toutes les prisons ne sont pas seulement remplies de gens suspects, mais encore d'individus dont les principes & les efforts ont fait éclore la révolution, & l'ont soutenue jusqu'à présent. Le général Harville, le fils de l'ex-général Custines, le général Tunck, sont à l'Abbaye. Péthion n'a pu se mettre à l'abri du même sort. Lorsqu'on vint annoncer cette nouvelle à la Convention dans la séance du 7 : „ L'heure de la punition des traîtres sonne, s'écria le président ; Péthion est „ arrêté „. Il s'éleva de tous les côtés de la salle de vifs applaudissemens qui furent répétés dans la ville. *A ton tour*, s'écria-t-on, *vertueux pailleux* ! Le douxereux Bailly, ancien maire, surnommé *le bon homme Bailly* (titre réalisé par son *Histoire de l'Astronomie ancienne*) a été arrêté à Melun, conduit à Paris, & renfermé le 17 aux Magdelonnettes. On dit que sa femme vient de lui adresser la lettre suivante : *Je ne vis plus, mon cher Coco, depuis ton incarcération : hélas ! qui l'aurait cru ? Que vas-tu devenir & ta chère Cocote ? Je sollicite la permission de te voir, & j'espère de l'obtenir ; en attendant, sois tranquille, ne te désespère pas & compte sur ma tendresse ; je ne te quitterai pas, que je ne t'aie vu guillotiné.* Nous ne garantissons pas l'authenticité de ce petit poulet, quoique parfaitement conforme au génie de la vieille Cocote, mais c'est ainsi qu'on le fait circuler. Quoi qu'il en soit, après les lamentations de Cocote Bailly, sur l'in-

carcération de son époux, il n'est rien de plus plaisant que ce que l'on dit dans les groupes du palais ci-devant royal. Bailly, disoit l'un, a ouvert les yeux des administrateurs de Melun, en achetant une terre de 600 mille livres. — Bah ! cela n'est pas vraisemblable, réplique un autre, Bailly fait trop bien calculer l'influence des astres. — Rien de tout cela, ajoutoit un troisième ; Bailly a été arrêté, pour avoir été l'homme de la Fayette, à la tyrannie duquel il avoit bassement souscrit, en faisant déployer le drapeau rouge au champ de Mars. — Cela est vrai, dit un dernier, & l'on s'est ressouvenu que ce Bailly, premier maire de Paris, avoit fui de cette ville, sans rendre compte de sa gestion. Tous convenoient enfin, que les magistrats de Melun avoient bien mérité de la patrie, en nous renvoyant cet homme plus que suspect. — Le bruit se répand que Buzot est arrêté, ainsi que Gorsas qu'on a trouvé déguisé en Chaudronnier. — On ne peut s'empêcher de reconnoître la Providence dans la punition successive de tous ceux qui ont coopéré à la révolution, de ceux même qui n'ont fait qu'y applaudir. Dans une des séances antérieures, l'orage qui avoit commencé à éclater sur la tête des commerçans, gronda par la bouche de Danton.

» Nous ne pouvons nous dissimuler, dit-il,
 » que les commerçans, qui d'abord avoient
 » vu la révolution avec plaisir, parce qu'ils re-
 » cueillent les dépouilles de la noblesse & du
 » clergé, cherchent aujourd'hui à préparer la
 » contre-révolution par des moyens plus fu-

» nestes cent fois que ceux employés par les
 » nobles & les prêtres : ce sont eux qui for-
 » cent la république à canoniser ses propres
 » villes : il faut nous montrer terribles envers
 » eux, comme nous l'avons été envers les au-
 » tres ». — Les Jacobins (dit encore
 » Danton, à leur séance du 30 Août) ne doivent
 » marcher que pour porter de grands coups.
 » Les marchands & les riches ont désiré la ré-
 » volution pour attirer à eux les privilèges des
 » nobles & des prêtres : ils ont aujourd'hui six
 » milliards : c'est à eux à payer la dette de l'état ;
 » car si on ne la paie point ; si on ne fait pas
 » disparaître cette quantité énorme d'assignats,
 » qui porte les denrées à un prix excessif ; si
 » les Sans-culottes ne jouissent pas à leur tour
 » de la révolution, nous recommencerons con-
 » tre les marchands & les riches la même ré-
 » volution que nous avons faite contre le
 » clergé & la noblesse ». Les tribunes applau-
 dirent ; & toutes se levèrent, en criant : *Vive*
Danton !

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 21 Septembre). Les suc-
 cès qu'ont eu les armes des alliés en Flan-
 dre & dans le Hainaut, jusqu'à la reddition
 du Quesnoy, dont la capitulation a été défi-
 nitivement signée le 11 de ce mois, ont tout-
 à-coup pris une tournure bien différente par
 une suite de la mauvaise réussite de l'expédition
 contre Dunkerque. Le général Houchard,
 investi de la plus grande confiance de la Con-
 vention, en a profité pour se faire joindre par

la plus belle partie des troupes qui étoient sur la Moselle ou vers la partie inférieure du Rhin : il en avoit la facilité par le peu d'apparence que dans cette campagne il se passeroit quelque chose d'essenciel de ce côté-là, où l'armée Prussienne sembloit se contenter de garnir la frontière de l'Empire contre une invasion *. Aussi-tôt donc que ce général s'est vu des forces beaucoup supérieures à celles des alliés dans la Flandre, il les a fait agir successivement contre tous les points du cordon depuis Furnes jusqu'à Menin. L'étendue du pays à garder, affoiblissoit les forces alliées en les éparpillant, tandis que les François, à même de se réunir en masse, avoient le choix de tomber en forces supérieures sur tel point de cette ligne de troupes, qu'ils croiroient le plus propre à être percé & rompu : cette ligne fut encore affoiblie par la retraite inopinée du corps d'armée Prussien aux ordres du lieutenant-général de Knobelsdorff, composé d'un régiment de carabiniers, un de cuirassiers, 5 escadrons de hussards, 4 régimens d'infanterie, & deux compagnies de chasseurs ; & le vuide n'en fut qu'imparfaitement rempli par quelque peu de troupes d'Empire. Enfin le manque d'une flottille, pour protéger le siege de Dunkerque, du côté de la mer ; toutes ces circonstances ont fait manquer cette importante entreprise. A la suite de plusieurs combats sanglans, qui ont eu lieu depuis le 6 jusqu'au 9, entre l'armée Françoisse, commandée par le général Houchard, & l'armée d'observation du siege de Dunkerque,

* Ci-def.
fus p. 209

aux ordres du général Hahovrien de Freytag, cette dernière, après les plus grands efforts de bravoure, a été obligée de se replier devant l'ennemi, toujours en combattant pour protéger sa retraite. Le duc d'York, dans la crainte d'être enveloppé, a été forcé d'abandonner devant cette ville toute son artillerie de siège, qui étoit immense, après l'avoir toutefois enclouée. Les François poussèrent leurs avantages avec toute la vivacité possible, & s'emparèrent de Furnes & de Menin. Quant aux troupes Hollandoises qui formoient le cordon de la West-Flandre, la majeure partie est arrivée à Gand avec ses bagages, dans le désordre le plus complet. Le prince-héritaire d'Orange a établi son quartier-général dans cette ville. — Aussi-tôt que le général baron de Beaulieu eut appris les progrès rapides des François, il s'avança avec son corps de troupes sur Courtray, pour couvrir cette place, tandis que le prince de Saxe-Cobourg s'avançoit à grands pas avec 25 mille hommes, pour forcer l'ennemi à évacuer notre territoire, où il commettoit toutes sortes de dévastations & d'excès. La malheureuse ville de Menin a été en partie pillée & dévastée par les prétendus *défenseurs du peuple*. Furnes fut plus ménagé, & les habitans en furent quittes pour être forcés à aider les François à transporter les magalins des Anglois. Aujourd'hui ces deux villes sont évacuées, & l'ennemi est chassé de toute la frontière, où les alliés ont pris les positions les plus avantageuses.

Tandis

Tandis que cela se passoit du côté de Dunkerque, deux gros corps de troupes Françaises, tirés des garnisons de Cambrai, Bouchain & Landrecie, auxquels s'étoient joints environ 4 mille payfans armés, avec beaucoup d'artillerie, résolurent de faire lever le siege du Quesnoy, dont ils ignoroient la reddition. Pour cet effet, le 12 à la pointe du jour, l'ennemi s'avança sur deux fortes colonnes, dans la vue d'attaquer l'armée d'observation commandée par le prince de Hohenlohe. Le général Autrichien laissa avancer les François jusqu'à une demi-portée du canon; alors il les fit attaquer par son infanterie en front, pendant que la cavalerie les prenoit en flanc. On fit un carnage effroyable des François dans cette occasion; près de 1500 restèrent sur le champ de bataille, outre environ mille prisonniers & 9 pieces de canon & un obusier qu'on leur prit.

La garnison prisonniere du Quesnoy, forte de plus de 4 mille hommes, est sortie le 17 au matin de la place, avec les honneurs de la guerre, mais arrivée sur le glacis, elle a mis bas les armes. Elle sera conduite à Lintz en Autriche.

GAND (le 21 Septembre). Dès qu'après la déroute de l'armée alliée les François se porterent sur nos frontieres, & s'emparerent de Menin, Furnes &c; il se fit dans cette ville une commotion alarmante. Les Jacobins, Clubistes, Vonckistes, quelques prétendus anciens Royalistes, s'assemblerent tumultuairement, & se livrerent à divers excès, brisant entre autres les

armes de l'empereur, mises à la place de la statue de Charles-Quint renversée lors du premier triomphe clubistique en Décembre 1792 (a). On dit que les chefs du tumulte sont arrêtés : mais toute cette affaire, ainsi que bien d'autres, est encore enveloppée de ténèbres.

LOUVAIN (le 18 Septembre). On assure que les chefs de notre université s'occupent sérieusement d'un réglemeut disciplinaire, dont le besoin se fait sentir tous les jours de plus en plus. On attend aussi le décret relatif aux *Quæstiones in libros Decretalium* *, qui pendant tant d'années a fait le livre classique & même le seul des écoliers en droit canon, au grand scandale des catholiques & même des ames honnêtes (b). En attendant, l'exem-

* 1 Sept.,
P. 77.

(a) Je vois que la fatale impression de pressentimens ne m'a pas encore abandonné. Quand j'exprimois l'ordinaire dernier, p. 148, mes inquiétudes sur Gand avec toutes les précautions & la timidité qu'exige des ames surannées la morgue du siècle actuel, j'étois bien éloigné de croire que je devinois si juste & de si près. . . . Triste & souffrant observateur du tems passé & à venir, j'aurai donc toujours devant les yeux les catastrophes qui se préparent comme celles qui sont consommées ! Funeste faculté qui répand l'inquiétude & la douleur sur des choses qui ne sont pas encore, que ne puis-je vous léguer aux ennemis du bien public, & vous substituer des persuasions rassurantes dont pour mon repos & mon salut j'aurois plus besoin que jamais !

(b) Il y a effectivement des assertions qui sont de la plus révoltante indécence, comme lorsque l'auteur demande des *eunuques* pour être confes-

plé de l'université dans son zèle pour la pureté de la doctrine, est imité dans les autres écoles théologiques des Pays-Bas. On peut s'en convaincre dans les theses qui paroissent successivement en divers endroits, où les grands objets de l'enseignement théologique, ceux sur-tout qui tiennent de plus près à l'ordre social, & que la corruption philosophique s'est le plus efforcé de flétrir, sont remis dans tous leurs droits. C'est ainsi que dans le séminaire épiscopal d'Anvers, on vient de soutenir, sous la présidence de M. Forgeur, les assertions suivantes sur le mariage. „ Potestatem

„ impedimenta matrimonium dirimentia jure
 „ suo constituendi Ecclesiæ competere, pluribus
 „ in locis nos docet Tridentinum sess. 24.
 „ de Matrim. Declarat in primis cap. 1. Ecclesiam
 „ gravia peccata, quæ ex clandestinis
 „ conjugii ortum habebant, prohibitione solâ
 „ impedire non potuisse, ac propterea debuisse
 „ efficacius adhibere remedium, decernendo
 „ nimirum eos qui clandestinè contrahere attemptarent,
 „ ad sic contrahendum omninò
 „ inhabiles; ex quo factò doctrinæque Ecclesiæ
 „ concludimus ipsi quandòque necessariam
 „ esse potestatem impedimenta statuendi
 „ matrimonium irritantia, ut commissum sibi
 „ gem in viam salutis valeat dirigere. Porrò

Développement & preuves diverses de ces vérités. 1 Juillet 1793, p. 323 & autres cités *ibid.* p. 329, 348, 349.

seurs des Religieuses &c. Du reste, m'étant imposé silence sur cet objet jusqu'au jugement de l'université, je veux persister dans une résolution fondée sur le respect que je dois à cette sage & orthodoxe école.

» quīs vel dubitare audebit utrūm Christus
 » Do minus omni authoritate ad eum finem
 » requisitā sponfam suam informaverit? Lu-
 » c' do hoc potestatis ecclesiasticæ argumento
 » lucidius adhuc & profus invictum ex 3^o. &
 » 4^o. canone ejusdem sessionis deducitur. Ibi-
 » dem in formā dogmatis clarissimis verbis
 » expressi docet Ecclesia se *posse & potuisse*
 » constituere impedimenta matrimonium di-
 » rimentia. Nulla hīc profectò, ne minima
 » quidem, restrictio potestatis, seu quoad
 » tempus aliquod, seu quoad matrimonium
 » quorundam tantūm fidelium, insinuatur,
 » Errat igitur, qui legibus Ecclesiæ irritari
 » posse arbitratur, non quorumcunque fide-
 » lium matrimonia, sed eorum solummodò,
 » qui catholicæ ditioni subjiuntur; magisque
 » errat, qui contendit fieri posse, ut verum
 » esse defineret, quod a Tridentino definitum
 » est; sive ut aliquandò dicendum foret, Eccle-
 » siam non posse, quod Ecclesiam posse Spiritus
 » S. œcumenicæ synodi oraculo declaravit.
 » Sine dubio in hos labuntur errores, qui
 » prædictos Tridentini canones de potestate
 » a principibus sæcularibus mutuata intelli-
 » gunt. Etenim fateri coguntur 1^o. Ecclesiam
 » in illo supposito eā, quæ a Tridentino af-
 » fèritur, potestate destitui in locis ubi fideles
 » Christi degunt sub infidelium vel hæretico-
 » rum dominatione. 2^o. Principes catholicos,
 » revocatā prætenfā concessione, sancita ab
 » Ecclesiā impedimenta abrogare posse. Cer-
 » tum proindè est authoritatem, quā in cita-
 » tis canonibus se pollere dicit Ecclesia, a

„ divino ejus sponso dimanasse, adeoque ve-
 „ rum fidei dogma in illis contineri. Quod &
 „ Pius VI modernus Pontifex ineluctabilibus
 „ probavit argumentis, quorum unum jamjam
 „ attulimus; & signanter urgenti hâc ratione :
 „ quòd Ecclesia potestate matrimonialia impedi-
 „ menta constituendi a primis sæculis ad hæc us-
 „ que tempora usa fuerit; iis consequenter tem-
 „ poribus abesse longissimè debuit ut eam præ-
 „ rogativam ethnici principes ipsi concesserint.
 „ Cum autem juxta decretum Pii IV ad cal-
 „ cem Tridentini, sedis apostolicæ sit mentem
 „ hujus concilii interpretari, patet hinc Summi
 „ Pontificis autoritate veritatem dogmaticam,
 „ de quâ agitur, quàm maximè confirmari. „

Le rétablissement des monasteres supprimés
 comble de joie tous les vrais catholiques de
 ce pays, les Jointes respectives des diverses pro-
 vinces Beligiques, établies à cet effet, sont en
 pleine activité. On ne peut pas douter que
 le juste & religieux monarque n'ait cette restau-
 ration fort à cœur, tandis que l'on voit d'un autre
 côté se former des obstacles & des entraves.
 Quelques Religieux discoles, encouragés, dit-
 on, par des agens de l'ancien systême, oppo-
 sent des répugnances & des difficultés, pendant
 qu'on en craint d'autres par la clause qui sem-
 ble n'autoriser que le rétablissement des commu-
 nautés *qui pourront facilement l'être* (a). Que

(a) 1 Sept., p. 69. Dans la dépêche aux Etats de
 Brabant, il est dit, *Sans de grands inconveniens*, ce
 qui donne moins de latitude aux explications. Voici
 cette dépêche à tous égards plus franche & plus
 tranchante que l'autre, „ CHARLES-LOUIS. Nous

ne fera-t-on pas de ce *facilement* si les intentions ne sont pas droites & franches (a)?... Quant aux individus qui ne veulent pas se rendre au lieu où des sermens solennels les appellent, il paroît que c'est faire beaucoup de leur payer une subsistance honnête dans quelque hôpital, domicile religieux, ou autre habitation la plus rapprochée que possible de leur ancien état. Mais avant de prendre aucune ré-

• A toute action civile : car nul Religieux ne peut renoncer à ce qui appartient à son monastère.

„ vous faisons les présentes pour vous dire que S. M.
 „ ayant pris égard aux représentations que vous lui
 „ avez adressées au sujet des couvens supprimés,
 „ & ayant eu rapport de l'acte de renonciation * que
 „ les Religieuses Carmelites & les pauvres Claires
 „ en cette ville lui ont adressé, elle a résolu de
 „ les rétablir dans tous leurs DROITS & de leur
 „ en faire expédier les actes afférans, & elle a dé-
 „ claré à cette occasion, que son intention est aussi
 „ de rétablir & confirmer également TOUTES les
 „ autres maisons Religieuses du Brabant, qui ont
 „ été supprimées pendant & depuis l'année 1783
 „ & qui après une renonciation formelle, calquée
 „ sur les principes qui ont motivé la réintégration
 „ des Carmelites & pauvres Claires susdites,
 „ pourront être rétablies sans de grands inconvé-
 „ niens; sur quoi son gouvernement général s'en-
 „ tendra avec les évêques. A tant &c. De Bruxel-
 „ les, le 25 Août 1793. „

(a) Si telle maison individuellement ne peut pas être *facilement* rétablie, elle peut l'être en l'associant à telle autre du même institut, fût-ce dans une province différente.... Elle peut l'être en lui assignant quelque fond d'une autre maison qui ne peut que *difficilement* être rétablie. C'est dans la tournure que prendront ces opérations combinées & comparées, qu'on connoîtra & le judicieux zèle des Jointes & la droiture du gouvernement,

solution là-dessus, il faut que les évêques & leurs supérieurs respectifs aient épuisé toutes les voies de persuasion pour les ramener à leurs engagements sacrés, dont aucune puissance de ce monde n'a pu les affranchir. Et c'est dans ce sens qu'il est dit dans la Lettre adressée par la Jointe Brabançonne à son éminence le cardinal-archevêque : *S'il en est qui désirent de ne pas se réunir, il faut nous les faire connaître*; à savoir, pour leur faire les représentations convenables, & les faire réfléchir sur leur devoir, pendant une retraite de 8 jours dans quelques maisons édifiantes & solitaires; après quoi on délibérera avec Mgr. le nonce sur les motifs qui pourront obtenir du chef de l'Eglise une dispense, que bien des théologiens soutiennent n'être pas même en son pouvoir.

Mais ce qui rebute & décourage le plus les personnes pieuses & actives qui s'étoient dévouées à cette religieuse & catholique restauration, est le rétablissement de l'édit qui profcrit le canon du concile de Trente touchant l'âge de la profession religieuse. Cet édit qui cessoit *ipso facto* par l'entière réintégration de la constitution civile & religieuse de la Belgique, où le concile de Trente a été reçu comme loi de l'Eglise & de l'état; & exécuté fidèlement dans ce point-là en particulier, à la grande satisfaction des catholiques des Pays-Bas, la gloire de l'Eglise & de l'état monastique (a) jusqu'en 1771, où le projet de dé-

(a) Sagesse de ce décret, 1 Nov. 1790, p. 379. Ce qu'en dit le célèbre Thomassin, 380. Comment

truire les Religieux étoit déjà conçu (a), cet édit, dis-je, rend inutiles tous les ef-

on y revint en France après y avoir dérogé, *ibid.* Sentiment des SS. Peres, 381. Raisons théologiques & chrétiennes, 382. Raisons tirées de la jurisprudence positive & du droit naturel, 383. Raisons philosophiques & morales, *ibid.* Raisons puisées dans la nature de l'état de religion, 384; dans la politique, & dans les avantages des familles, *ibid.*; dans la nature de l'homme, 386. Touchante réflexion de Pierre de St.-Omer, 387. Objection faite durant la tenue du Concile de Trente, 387. Réponse de Barthelemi des Martyrs, qui décide les Peres, 388. Réflexions de Van Espen contre les adversaires du décret, 389. Expérience remarquable chez les Jésuites, 388; générale chez tous les Religieux, 1 Sept. 1793, p. 65. Décadence déplorable causée par le nouvel édit, 66. Comparaison des engagements du mariage & des vœux de profession, 67. Maturité avec laquelle le décret de Trente fut rédigé, *ibid.*; solennellement adopté par les princes catholiques, *ibid.* — On peut consulter encore le *Coup-d'œil sur le Congrès d'Embs*, p. 170 & suiv. *Réclamat. Belg.* 9^e. vol. p. 159 &c.

(a) Il étoit déjà réalisé à l'égard des Jésuites en France, & le reste devoit aller de suite. La fameuse chanson où tout le projet jacobin avec ses conséquences est développé, est de 1775. On y lit entre autres cette strophe :

Début de
cette chan-
son, dern.
Journ. p.
149; entre-
re, 15 Mai
1794, p. 151.

*Plus de moines languoureux
De plaintives nonnes :
Au lieu d'adresser au cieux
Matines & nones,
On verra ces malheureux
Danser abjurant leurs vœux
Galante chaconne
O gué,
Galante chaconne,*

forts que peuvent faire les personnes bien intentionnées pour ressusciter la splendeur de l'ordre monastique. La belle chimere que celle de faire à 24 ou 25 ans un bon Religieux d'un jeune homme ou fille, élevé à la moderne sur-tout & tiré du monde actuel! . . . On blâme un prélat d'ailleurs très-sage, d'avoir demandé là-dessus des explications, devenues plus que superflues par des déclarations de l'empereur dans lesquelles elles étoient éminemment contenues. Cependant d'autres justifient la démarche du prélat, & pensent qu'il est bon que les intentions du gouvernement soient franchement manifestées. Quoi qu'il en soit, ces demandes ont fait naître des réponses inattendues, conformément à l'ancien axiome : *Qui multa interrogat, multa responsa affert*. Par surcroît de contre-tems, le nouveau système s'est étendu jusqu'au clergé françois, qui malgré toutes les innovations anti-monastiques n'avoit point connu encore de loi de cette nature (a). De maniere qu'on ne fait pas trop si on continuera de travailler à la restauration des monasteres, ou si dans l'impossibilité de rien faire de solide, on aban-

Observ.
péremptoi-
res,
1 Sept.
1793, p.
65, & au-
tres cités
là-même.

(a) Dern. Journ., p. 152. Tous les efforts de la philosophie en France n'étoient parvenus qu'à proroger le canon de Trente jusqu'à 21 ans. . . Hélas dans quel tems, & au milieu de quels événemens, agite-t-on de telles questions ! O rois ! ô peuples ! ô passé ! ô avenir ! Que de mysteres enveloppent tout cela ! Que d'anges ou d'hommes de ténèbres voilent les yeux des spectateurs assemblés pour voir & qui ne voient rien !

donnera la chose en attendant des circonstances plus favorables. Mais les gens sensés sont d'avis qu'il faut toujours faire le bien présent possible, en attendant que le bien à venir devienne possible aussi.

Ce qui acheve de dérouter les observateurs, c'est que dans ces circonstances on parle de sécularisation, non-seulement par rapport à quelques individus discolés, mais de communautés entières, dont une nombreuse & très-célèbre : projet qui provoque l'indignation des uns & que d'autres essayent d'excuser sous prétexte d'incorrigibilité. Mais d'abord il n'existe point d'incorrigibilité de ce genre; il n'est pas de monastere qui par de bonnes mesures & sur-tout par le parfait accord des deux puissances ne puisse être remis en ordre, & cela très-surement & en peu de tems. Cependant supposons le cas; ne vaut-il pas mieux tenir renfermés dans leur cloître des cénobites immorigènes, que de les répandre dans le monde? Faut-il que la honte de Jérusalem soit promenée dans les rues de Babylone; que les malheurs de Sion deviennent un spectacle de risée pour les nations infideles? Parce qu'un mur du sanctuaire s'est dementi, faut-il que toutes les rues soient encombrées de ses pierres?... Sous quelque forme que de mauvais Religieux soient renvoyés dans le siecle, ils y répandront toujours l'odeur du vice en raison directe du dégoût qu'ils avoient de leur saint institut, & des atteintes qu'ils lui ont données. Eh n'a-t-on point assez de preuves de cette triste observation, dans toutes les villes & provinces où ces sacrileges métamorphoses ont eu lieu?..

*Dispersi sunt
lapides sanctuarii in
capitè omnium
platearum.
Thren. 4.*

S'il y avoit une maison composée de cénobites réellement incorrigibles, il n'y auroit d'autre moyen à prendre que celui qu'on prend avec les lépreux : murer les portes & les fenêtres, & leur porter les alimens nécessaires par quelque ouverture pratiquée à cet effet.

M O R T S.

S. Exc. M. le comte de Hatzfeld, ministre dirigeant des affaires internes, conseiller intime actuel de cour & d'état, est mort le 5 de ce mois dans la 75^{me}. année de son âge, après avoir occupé pendant l'espace de plus de 40 ans, les premières charges de la monarchie Autrichienne.

Le comte François de Berchtold, évêque de Neufol dans la haute Hongrie, prélat recommandable par ses lumières & ses vertus, est mort dans sa ville épiscopale à l'âge de 63 ans. Il avoit été auparavant chanoine de la métropole de Strigonie ou Gran (transportée à Tirnav depuis que les Turcs s'étoient emparés de Gran en 1543); & lors de l'érection des nouveaux évêchés en 1776, Marie-Thérèse ne crut pas pouvoir nommer un sujet plus digne d'occuper le siege de Neufol.

Le comte de Goltz, général-major au service du roi de Prusse, est mort le 18 Août, des blessures reçues dans l'affaire qui eut lieu le 4 Juillet près de Bouvines.

Le comte de Reviczki, qui fut ambassadeur de l'empereur en Pologne, en Prusse & à Lon-

dres, est mort à Vienne, âgé de 57 ans. Il étoit issu d'une illustre famille Hongroise, étoit fort instruit, parloit le grec, le persan, le turc & le flavon.

Guillaume Robertson, connu par une *Histoire de Charles-Quint*, où il y a des choses vraies & judicieusement dites, mêlées avec d'autres qui sentent la passion & les préjugés; par une *Histoire d'Amérique*, remplie de faussetés & des erreurs de la philosophie antichrétienne; & par des *Recherches sur l'Inde*, fruit d'une crédulité puérile & fanatique, est mort en Angleterre dans le courant de Juin. — Voyez le Journal du 1 Juin 1792, p. 163 & autres cités *ibid.*

Le 5 de Septembre est décédée au couvent des Religieuses Bénédictines, son excellence la marquise douairiere de Herzelles, née marquise de Trazegnies, dame de la Croix Etoilée, grande-maitresse de L. A. R. les archiduchesses Elisabeth & Marie-Anne, sœur & fille de S. M. l'empereur Joseph, dame moins illustre par sa naissance & ses titres, que par les vertus dont elle étoit douée & qui ont caractérisé toutes les actions d'une vie aussi glorieusement que chrétiennement passée.

Extrait d'une lettre de Munster., George-Henri Tautphæus, un des quatre Envoyés au fameux congrés d'Ems, le doyen ou Senior de tous, est mort dans le courant du mois de Mai passé, à Munster où il étoit administrateur du Vicariat. On n'apprend pas qu'à l'imitation d'un des principaux promoteurs de la farce de Pif-

soie, pendant de celle d'Ems, il ait avant de mourir abjuré ses erreurs. Mais il est du devoir de la charité d'observer que depuis quelques années il avoit perdu l'usage de ses facultés intellectuelles au point de faire des *qui pro quo* assez singuliers. S'il ne paroïssoit point opposé à la *petite église*, malgré les étranges maux qu'elle causoit à la grande, c'est que tout bonnement il la regardoit *comme un fantôme*. Mais les Jésuites lui paroïssent un fléau trop réel. Comme un autre P. Norbert, il ne pouvoit entendre prononcer leur nom sans une vive commotion. Tout ce qui arrivoit de mal sur la terre, se faisoit à l'instigation de ces boute-feux : la suppression des ordres Religieux sous Joseph II, la révolution de la France, les débats des petits étudiants qui se querellent dans les rues &c, tout cela étoit l'effet de la cabale des Jésuites qui se plaisent dans les désordres. Ceux qui étoient dans le cas de lui demander une dispense qu'ils craignoient de ne pas obtenir, n'avoient qu'à lui insinuer qu'au dire des Jésuites on ne dispenseoit pas pour de telles raisons, & ils étoient assurés d'emporter tout ce qu'ils demandoient. Un fait aussi constaté qu'il est originalement plaisant, c'est que quelques mois avant sa fin, il a donné une dispense matrimoniale *ad triennium*. On a remarqué plus d'une fois qu'il étoit plus naïf & plus vrai que ses trois collègues, co-députés au même conciliabule d'Ems. Quoiqu'il appellât le *Coup-d'Oeil* qui a paru sur cet objet, *ein verfluchtes buch*, & son auteur *einen verfluchten kerl*, il avouoit franchement qu'il ne pouvoit pas être réfuté, &

rejettoit toutes les bévuës sur les trois autres opérateurs qui, à ce qu'il affuroit, avoient fini la besogne avant son arrivée, & passioient le tems à table, dans les bains & les comédies. »

Extrait d'une lettre de Luxembourg, du 16 Septembre. „ Dom Jérôme André, maître d'hôtel de l'abbaye de St.-Hubert, est décédé ici le 27 Août. Religieux savant & estimable à tous égards, il a démasqué avec autant de vigueur que de sagacité les démarches obscures, & confondu les intrigues puissantes, employées tour-à-tour pour faire séculariser ce monastere célèbre qui a si long-tems éclairé & édifié les Ardennes. Il cultivoit avec autant de facilité que de succès la poésie latine, & ne la faisoit servir qu'à des objets assortis à son état & à son attachement pour les bons principes. Son érudition étoit variée & sûre, sa correspondance utile & recherchée.

On peut voir une de ses Odes dans le Journ. du 15 Novemb.

1787, P. 423. —

Une de ses Lettres, 15 Juillet

1787, P. 420.

NOUVELLES DIVERSES.

Tout se prépare pour former le siege de Maubeuge; les armées se rassemblent aux environs de cette ville, qui est cernée actuellement de toutes parts. Il paroît que cette entreprise ne fera pas même la seule dont nos généraux s'occuperont; selon toutes les apparences, Landrecie sera attaqué dans le même tems. — L'armée Hollandoise est toujours campée près de Gand, dans un endroit nommé Melle; le prince Stadhouder héréditaire d'Orange y est arrivé le 21, pour en passer la revue & connoître les pertes que cette armée a faites. — Les Anglois ont transporté

à Barcelone tous les Jacobins de Toulon : deux commissaires de la Convention Nationale, qui se trouvoient dans cette ville, ayant été mis en prison, l'un s'est pendu & l'autre s'est brûlé la cervelle. — Le baron de Trenck, dont la destinée paroît être de consumer sa vie dans les prisons, s'étoit réfugié en France pour y faire un journal dans les principes que depuis long-tems il a professés; & le voilà incarcéré de nouveau, en vertu de la loi qui ordonne l'arrestation des étrangers. — A Annecy, la contre-révolution s'est opérée le 23 de la maniere la plus complete. Les payfans de la Borne & des environs, au nombre de deux à trois mille, ont emprisonné l'évêque avec toute la municipalité & un certain abbé Millières. Les cris de *vive le roi* ont été répétés; l'arbre & tous les emblèmes de la Liberté françoise mis en cendres; trois étendarts bleus ont été arborés sur la cathédrale.

Extrait d'une Lettre de Braine l'Aleud, en Brabant le 16 Septembre. „ Dans votre Journal du 1er. de ce mois, p. 78, vous parlez de Religieux qui aiment mieux plaider que d'être réintégrés dans leur monastere par une composition amiable. Je me trompe peut-être en appliquant ce que vous dites à un monastere de notre voisinage. Mais si je devine juste, je puis vous assurer que vous avez été trompé par une Lettre imprimée à la vérité, mais où la vérité ne se trouve pas. Ces Religieux, réduits à se loger dans une grange attenante au monastere, sans avoir accès même à l'église, n'ont jusqu'ici rien pu obtenir d'une maniere quelconque, pas même la restitution de leurs biens *in statu quo*. On leur répond que l'administrateur de ces biens est en vacance, & cette vacance dure depuis trois ans. „

Le zero est le mot de la dernière énigme.

QUE je suis éloigné de l'humeur de mes frères !
 Ils n'abhorrent rien tant que d'être solitaires ;
 C'est-là de leur destin l'impitoyable loi :
 Il faut, pour subsister, qu'ils soient en compagnie,
 J'ai pour elle au contraire une haine infinie,
 Et quand j'y suis, c'est fait de moi.

Dans le dernier Journal, p. 96, l. dern., un mouvement de la presse a fait sauter les mots des Profès qui étoient après ce. vœu. — P. 98, l. 9, urgente, lisez urente. — Ibid. l. dern., profuille, lisez posuille. — P. 100, l. 16, morantem, lisez morantes. — P. 124, l. dern., de réjouissances, lisez des réjouissances. — P. 155, à côté des paroles du P. Petau on a omis la citation, Opif. 6. dier. de Angelis lib. 1. c. 10. n. 6. — P. 156, on a omis les astriques qui rapprochent l'addition marginale à ces paroles, le cap est à 1500 lieues de nous; de même qu'une ligne s'oparatire, l. 23, avant ces paroles, Dans les nouveaux.

T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	193
POLOGNE	(Varsovie.	194
SUEDE	(Stockholm.	198
ITALIE	{ Rome.	199
	{ Livourne.	203
ANGLETERRE	(Londres.	205
ALLEMAGNE	{ Vienne.	208
	{ Manheim.	209
	{ Erfurt.	210
	{ Aix-la-Chapelle.	213
FRANCE	(Paris.	215
PAYS-BAS	{ Bruxelles.	222
	{ Gand.	225
	{ Louvain.	226
MORTS.		235
NOUVELLES DIVERSES.		238